* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, ch. Haut de la Rivière Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
MULE PRO-MX EPS CAMO 2024
Disponible dès maintenant!
Financement à partir de 6,79%* jusqu'à 84 mois
Kawasaki
Let the good times roll
4093H0724

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE 2024

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 40
24 PAGES

EN PAGE 3 À 5

La face cachée des écrans

Les trappeurs à l'honneur à Saint-Félicité, p. 6

Pascal Pelletier au cœur de l'arc-en-ciel, p. 15

LA PROMOTION OWENS CORNING

RECEVEZ UNE CARTE-CADEAU DE
50$
POUR CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE 250$ D'ISOLANT ROSE FIBERGLAS ECOTOUCH

Offre valable du 19 septembre au 13 novembre 2024 inclusivement. Cette offre est limitée à une valeur maximum de 500$ en carte-cadeau Camille Dumais Inc. pour chaque client propriétaire ou client entrepreneur. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. La carte-cadeau vous sera remise à la fin de la promotion. D'autres conditions s'appliquent. Détails en magasin.

418 492-2347
1005 rue Lévesque, Saint-Pascal
0022H0424

Venez me rencontrer chez Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623
7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ◆ 1 888 382-3542
www.dubekia.com
4376H0724

5699H0624
ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe
OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER
Venez me rencontrer!
Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0008H0724

AVIS À NOS MARCHANDS

Réservez dès maintenant dans notre section circulaire!

Vos circulaires

Le Placoteux

19 452 EXEMPLAIRES

ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Nous couvrons **100%** des MRC de Kamouraska et de L'Islet

Publiez et distribuez

vos circulaires au meilleur prix!

POUR PLUS D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

Écrans: le défi du bon sens

redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

L'utilisation des écrans est un enjeu délicat. C'est l'une des raisons de la tenue de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, présidée par Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata pour la Coalition Avenir Québec. L'exercice vise à étudier les impacts de l'utilisation des écrans sur la santé mentale et physique des jeunes Québécois, ainsi que sur leur développement social.

Les membres de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Photo : Gouvernement du Québec

« Ce qui me frappe le plus depuis le début, c'est que les jeunes eux-mêmes expriment leurs préoccupations face à l'utilisation des écrans. Ils savent qu'ils ont besoin d'un cadre plus strict, et souhaitent être mieux encadrés », explique Mme Dionne, ajoutant que la Commission cherche à mieux comprendre comment les jeunes, leurs parents et les intervenants scolaires perçoivent ce phénomène. « Les parents se sentent souvent démunis, et il est crucial de les soutenir dans ce contexte. Ce n'est pas seulement une question de gestion en classe, mais aussi un enjeu de société. »

Les sujets abordés incluent le temps d'écran, la cyberintimidation, l'accès aux réseaux sociaux et aux contenus inappropriés, ainsi que les mécanismes de dépendance créés par certaines applications. « Il est crucial de trouver un équilibre entre les avantages pédagogiques des écrans, et la nécessité de protéger la santé mentale des jeunes », précise Mme Dionne. « Entre zéro et deux ans, les écrans devraient être exclus, et pour les enfants de deux à cinq ans, leur usage devrait être extrêmement encadré. »

Selon la Commission scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup, l'interdiction du cellulaire en classe ne cause pas de problème majeur. Les directions des écoles secondaires de Saint-Pascal et de La Pocatière rapportent que cette mesure est bien respectée par les élèves, habitués aux règles. « Il y a toujours quelques cas isolés de confiscation ou de rappel à l'ordre, mais en général, tout se passe bien », assure Geneviève Soucy, directrice générale adjointe du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Le rôle des enseignants et des écrans

Richard Bergevin, président de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE-CSQ), a comparu récemment devant la Commission. Il estime que l'utilisation d'écrans en classe présente des avantages indéniables pour l'enseignement et les apprentissages, mais qu'un mauvais usage comporte des risques qu'il est impératif de minimiser. « L'utilisation des écrans peut être très utile si elle repose sur une intention pédagogique, et qu'elle est mise au service des apprentissages. Il est donc essentiel que l'usage des technologies numériques soit réfléchi, et qu'il respecte les choix pédagogiques du personnel enseignant », explique-t-il.

Une enquête réalisée en 2023 par la FSE-CSQ révèle que 92 % des enseignants consultés se sont montrés défavorables à l'utilisation du téléphone cellulaire en classe, sauf à des fins pédagogiques. Karine Nantel, première vice-présidente de la FSE-CSQ, souligne l'importance de faire la distinction entre l'utilisation d'un outil numérique personnel, et celle d'un appareil fourni par l'école: « L'accès à un téléphone personnel en classe est une source de distraction évidente, notamment en raison des enjeux liés à l'utilisation des réseaux sociaux. En revanche, une tablette ou un ordinateur fourni par l'école dans le cadre d'une activité d'enseignement est un outil intéressant qui permet de varier les approches pédagogiques et de stimuler les apprentissages. »

Le rôle des parents et des jeunes

Amélie Dionne rappelle que les enfants apprennent souvent par mimétisme, et que les parents doivent être conscients de l'exemple qu'ils donnent: « Des jeunes nous disent qu'ils se sentent ignorés par leurs parents, qui passent trop de temps sur leur propre téléphone. » Elle souligne que l'exposition précoce aux écrans peut avoir des répercussions sur le développement social des enfants. « Ce qu'ils voient sur ces plateformes, que ce soient des contenus inappropriés ou des publicités, peut influencer leur comportement de manière négative. »

Les travaux de la Commission visent à trouver des solutions adaptées, sans bannir totalement les écrans: « Nous ne voulons pas interdire les écrans. Ce que nous cherchons, c'est à mieux les encadrer, à poser des balises claires pour protéger les jeunes et leur santé mentale. Il faut aussi penser aux parents qui ne doivent pas être laissés seuls dans cette démarche. Ils sont souvent mal outillés, et c'est un enjeu qui les préoccupe énormément. »

Tournée des écoles et consultation publique

Pour mieux comprendre la réalité des jeunes, la Commission entreprendra une tournée des écoles en novembre afin de recueillir directement leurs témoignages. « Il est important d'écouter les jeunes, car ils vivent cette situation au quotidien. Nous leur poserons des questions spécifiques sur leur utilisation des écrans pour mieux adapter nos recommandations », explique Mme Dionne.

En parallèle, une vaste consultation en ligne sera lancée afin que toute la population puisse partager son avis sur ce sujet crucial. Le rapport final, qui inclura des recommandations pour mieux encadrer l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, sera remis en mai 2025.

À la une : Collection de l'Assemblée nationale du Québec, photographe : François Nadeau.

Test de débit sur les bornes-fontaines

La Ville de Saint-Pascal procédera à un test de débit sur les 150 bornes-fontaines connectées au réseau d'aqueduc jusqu'au 4 octobre, en semaine, de 7 h 30 à 18 h.

La Ville de Saint-Pascal est responsable de fournir au Service intermunicipal de sécurité incendie l'approvisionnement en eau nécessaire pour assurer la sécurité de la population. Les travaux doivent être faits cet automne afin de continuer à respecter la norme NFPA 291 et le Schéma de couverture de risques de la MRC de Kamouraska.

« Ces tests sont essentiels pour garantir le bon fonctionnement de nos infrastructures et assurer la sécurité de nos citoyens. De plus, le rinçage du réseau qui sera effectué par la même occasion contribuera à l'entretien préventif des conduites », déclare la mairesse de la Ville de Saint-Pascal, madame Solange Morneau.

Éric Lévesque, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal, explique: « Pour ceux qui ne l'ont pas remarqué, les bornes-fontaines ont différentes couleurs, ce qui permet au service incendie de connaître la capacité d'extinction de chaque borne. C'est pour cette raison que nous devons effectuer ces tests, afin de pouvoir mieux intervenir en cas d'incendie. »

Concrètement, les travaux consisteront à ouvrir chaque borne-fontaine sur le réseau afin de mesurer le débit en gallons par minute de chacune. Une firme spécialisée est mandatée pour procéder aux tests, ce qui assure la précision des mesures.

Conséquemment, il est possible que l'eau devienne colorée, mais elle restera tout à fait potable. Il suffit de laisser couler l'eau froide dans la baignoire jusqu'à ce qu'elle redevienne claire. Pour éviter de tacher les vêtements, il est conseillé de faire le lavage en soirée ou le week-end. Après les travaux, il est recommandé de nettoyer les petits filtres de robinets pour enlever les éventuelles particules.

Pour toutes questions durant les travaux, le Service des travaux publics demeure disponible.

Source : Ville de Saint-Pascal

L'eau de l'aqueduc pourrait être troublée durant les tests, entre le 23 septembre et le 4 octobre.

Prévenir les problèmes avec les écrans dans les établissements collégiaux

Dans les établissements d'enseignement de la région, la gestion des téléphones et des tablettes est traitée de différentes manières. Samuel Gagnon, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, souligne que l'école a déjà mis en place une politique concernant l'utilisation des appareils numériques en classe.

MARC LAROUCHE

« Nos élèves utilisent des iPad à des fins pédagogiques uniquement, et nous adaptons régulièrement notre politique pour veiller à ce que la technologie reste un outil d'apprentissage, et non une source de distraction », explique-t-il. Cette politique s'accompagne également d'une sensibilisation accrue des élèves aux enjeux entourant l'utilisation des écrans, avec des interventions régulières de spécialistes en santé mentale comme l'organisme La Montée, de Rivière-Ouelle, qui abordent notamment l'hyperconnectivité et ses dangers.

Cette surexposition peut avoir des impacts négatifs sur le bien-être mental des jeunes à court, moyen, et long terme, qui peuvent se traduire par des difficultés de sommeil, une baisse d'estime de soi, une augmentation du stress, de l'anxiété et de la déprime, et même mener à un certain isolement social.

« Notre objectif est de susciter la réflexion chez les jeunes, de leur faire prendre conscience des impacts de l'utilisation des technologies, et de les encourager à en parler ouvertement », explique Annie-Claude Simard, agente de prévention à La Montée. Elle précise que certains jeunes, après avoir assisté à des ateliers, viennent lui parler de leurs préoccupations en lien avec l'utilisation excessive des écrans. « Lorsque cela arrive, nous les écoutons et les orientons vers des services d'aide appropriés, comme le Centre de réadaptation l'Estran, si nécessaire », précise-t-elle.

Situation différente au cégep

Dans les cégeps, la situation est différente. Rébecca Dubé, conseillère en communication numérique au Cégep de La Pocatière, précise qu'au collégial, il n'y a pas de directive officielle interdisant l'utilisation des écrans. « Nos enseignants jouissent d'une grande autonomie dans la gestion de leur classe, et peuvent décider eux-mêmes de l'usage qu'ils permettent, explique-t-elle. Nous privilégions une approche axée sur une utilisation saine et encadrée des outils numériques, dans le cadre de laquelle les enseignants jouent un rôle clé en inculquant aux étudiants une utilisation responsable et réfléchie des technologies. »

Le Cégep de La Pocatière s'appuie notamment sur le Cadre de référence sur la compétence numérique, développé par le ministère de l'Enseignement supérieur en collaboration avec le ministère de l'Éducation, qui met l'accent sur l'importance de développer chez les étudiants des compétences qui leur permettent de naviguer dans le monde numérique en tant que citoyens éthiques et responsables. « Nos enseignants encouragent les étudiants à utiliser les outils numériques de façon utile, efficace et responsable, plutôt que de les bannir purement et simplement », ajoute Mme Dubé.

Le Cégep de La Pocatière ne constate pas de tendance alarmante en ce qui a trait aux problèmes liés à la dépendance aux écrans. Toutefois, l'établissement reste vigilant, et dispose d'une équipe de services psychosociaux prête à intervenir en cas de dépendance, quelle qu'elle soit. « Nos spécialistes sont formés pour accompagner les étudiants dans leur développement psychosocial, et peuvent offrir du soutien si nécessaire, même si nos interventions ne sont pas spécifiquement centrées sur la dépendance aux écrans. »

Samuel Gagnon, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo : Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Rébecca Dubé, conseillère en communication numérique au Cégep de La Pocatière. Photo : Cégep de La Pocatière

Des solutions?

L'initiative Pause ton écran de Capsana (pausetonecran.com) propose aux parents plusieurs stratégies afin de les aider à mettre un cadre à l'utilisation des écrans à la maison en fonction de l'âge de l'enfant, puisque les recommandations ne sont pas les mêmes pour un enfant d'âge préscolaire que pour un jeune du secondaire. La responsabilité n'incombe pas qu'aux parents.

La Commission spéciale sur l'utilisation des écrans poursuit ses travaux, tandis que les écoles de la région continuent à adapter leurs approches pour trouver le juste équilibre entre les bénéfices éducatifs des technologies et la protection de la santé mentale des jeunes. Les recommandations qui en émaneront pourraient influencer les politiques futures en matière d'utilisation des écrans dans les établissements d'enseignement, tant au primaire et au secondaire qu'au collégial.

Baptêmes

SAINT-PASCAL
Le dimanche 25 août 2024

Iris, enfant de Catherine Rivard et William Dionne.

Le dimanche 22 septembre 2024

Alice, enfant de Émilie Poulin et Jean-Pierre Tirman.

9996M4024 2

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada | RS Réseau Sélect | Image certifiée Rebuts Québec inc.

Impression QUÉBECOR Média | Distribution **Postes Canada**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com
RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Rédacteur en chef
José Soucy (poste 104)
Journaliste et webmestre

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : **1 855 492-2706** • Téléc. : **1 855 492-9706**

Édition Kamouraska-L'Islet **19 452 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99$/année, 55$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

« LÂCHE TON CELL! »

L'importance de l'exemple parental

« Lâche ton cell! » Ces mots sont souvent prononcés par des parents qui, ironiquement, ont eux-mêmes les yeux rivés sur leur écran. Cette situation met en lumière une réalité moderne : les parents sont parfois eux-mêmes des exemples contradictoires pour leurs enfants en matière d'utilisation des technologies.

MARC LAROUCHE

Annie-Claude Simard, agente de prévention à La Montée de Rivière-Ouelle — organisme communautaire qui aide et soutient depuis près de 30 ans les personnes vivant avec un problème de dépendance —, observe quotidiennement les effets de cette dynamique familiale. « Nous vivons dans une société hyperconnectée, où l'accès à Internet est quasi permanent grâce aux téléphones intelligents. Cet accès constant peut entraîner une utilisation fréquente et parfois impulsive des applications, incluant les réseaux sociaux, sans pour autant parler de dépendance au sens clinique du terme », explique-t-elle, précisant qu'une personne hyperconnectée n'est pas forcément dépendante, mais est plus à risque de développer une utilisation problématique d'Internet.

Cette situation, selon elle, influence non seulement les comportements des jeunes, mais aussi ceux des adultes. L'Institut de la statistique du Québec confirme que les téléphones intelligents sont devenus une partie intégrante de la vie quotidienne. En effet, 98,3 % des personnes âgées de 15 à 34 ans utilisent un téléphone intelligent, et un nombre presque identique chez les 35 à 44 ans (97,8 %), qui diminue légèrement à 95,6 % chez les 45 à 54 ans. Au-delà de 75 ans, l'adoption de cette technologie chute à 53 %.

Les impacts sur la santé mentale

Une étude de Statistique Canada, publiée en janvier 2024, met en lumière les liens entre l'utilisation accrue des téléphones intelligents, la santé mentale et les relations interpersonnelles. Environ 22 % des Canadiens interrogés ont déclaré que leurs activités en ligne leur causent de l'anxiété, de la dépression, ou un sentiment de comparaison défavorable à la vie des autres. Ces émotions sont particulièrement fréquentes chez les jeunes, qui passent de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux et autres plateformes numériques.

Les données confirment que les personnes qui passent plus de 20 heures par semaine en ligne sont beaucoup moins susceptibles de déclarer une excellente ou très bonne santé mentale, par rapport à celles qui limitent leur temps d'écran.

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle central dans la gestion de l'utilisation des téléphones intelligents par leurs enfants. « Si un parent est constamment sur son téléphone, il est difficile pour l'enfant de comprendre pourquoi lui-même devrait limiter son temps d'écran. Les parents doivent être conscients de l'exemple qu'ils donnent », explique Mme Simard.

L'étude de Statistique Canada souligne par ailleurs que l'encadrement parental est souvent plus efficace lorsqu'il s'accompagne de discussions ouvertes et sans jugement, non dans une optique de contrôle, mais de compréhension des enjeux et des préoccupations des jeunes. Les parents doivent aussi montrer l'exemple en se déconnectant eux-mêmes de temps à autre.

« Nous devons montrer à nos enfants qu'il est possible de passer du temps de qualité en famille, sans être constamment dérangé par les notifications et les réseaux sociaux. Cela peut sembler banal, mais c'est essentiel pour encourager un usage sain des technologies », conclut Mme Simard, qui évoque l'importance d'une réflexion collective.

« La responsabilité de l'encadrement des jeunes ne repose pas uniquement sur les épaules des parents. Les écoles, les organismes communautaires, et les professionnels de la santé mentale doivent également participer à cette réflexion. » Pour cette raison, La Montée participe activement à des initiatives dans les écoles secondaires de la région pour sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'hyperconnectivité, et les encourager à développer un esprit critique face aux technologies.

L'équipe de prévention, Annie-Claude Simard, Camille Durand et Andréanne Beaulieu. Photo : Annie-Claude Simard

Changement de programme pour le quartier du Havre

L'arrêt constaté des travaux sur les terrains du futur quartier du Havre a fait jaser cet été. L'ancien Domaine des Oblats semblait laissé à lui-même, et des rumeurs d'abandon du projet ont circulé, ce qui a poussé le maire de La Pocatière Vincent Bélanger à publier une mise au point le 20 septembre dernier.

ÉLIANE VINCENT

Il affirme par communiqué que de nouvelles orientations ont été prises par rapport au projet initial. Les promoteurs Sylvain Duclos et Darryll Samuels auraient jugé plus rentable, plutôt que de rénover le bâtiment pour y aménager une trentaine de condos locatifs, de construire sur le même site un ensemble de cinq habitations de neuf logements chacune. « Ceci occasionnera la démolition totale de l'immeuble existant », peut-on lire dans le communiqué.

En entrevue à la radio de CHOX-FM le 23 septembre dernier, le courtier immobilier Sébastien Demers, qui a été mandaté par les promoteurs pour la location des unités résidentielles, a apporté quelques précisions. On apprend ainsi qu'alors que des travaux avaient été effectués pour retirer la toiture, des formalités administratives liées au ministère de l'Environnement ont forcé l'arrêt temporaire des travaux. Durant un an et demi, le toit nu a été soumis aux intempéries, ce qui a mené à la décision de démolir l'édifice.

Un choix réfléchi

Ce n'est pas une question de coût, selon Sébastien Demers. « Ça coûtera probablement plus cher de démolir et de reconstruire à neuf, mais les promoteurs préfèrent quand même cette option-là », a-t-il affirmé au micro de Diane Bouchard. Le permis pour la démolition a déjà été accordé par la ville, et celle-ci commencera en octobre.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise des promoteurs, spécialisée en démolition et recyclage des matériaux. « C'est très important de le dire : tout, tout, tout sera recyclé et donné à ceux qui le veulent », souligne M. Demers. On érigera ensuite — au printemps 2025 selon les prévisions — quatre ou cinq multiplex de neuf logements chacun. « Le nombre de logements par édifice n'est pas coulé dans le béton. Ce sont les rapports d'analyse sur la capacité du réseau d'égout qui détermineront le nombre d'immeubles. »

Sébastien Demers a également souligné que la hauteur des immeubles sera limitée pour ne pas obstruer la vue sur le fleuve. « La hauteur sera au maximum la même que celle de l'édifice actuel. »

Délais normaux

Un projet de cette envergure est soumis à une multitude de règlements, d'autorisations et de permis où se chevauchent les juridictions de plusieurs organismes et institutions. Y souscrire est souvent la source de retards, et c'est ce qui se produit dans le cas du quartier du Havre. « C'est un immense projet. Quand on mêle de grosses firmes de génie civil, le ministère de l'Environnement, Hydro-Québec, ça occasionne des délais, et les rumeurs disent que le projet est tombé. Le projet n'est pas tombé, il a dû être repensé pour se conformer à la capacité du réseau d'égout. »

Selon le courtier immobilier, le projet est toujours très attendu par de nombreux citoyens, entre autres des aînés qui souhaitent vendre leur résidence sans nécessairement aller en maison de retraite, et qui espèrent davantage de logements pour éviter de devoir s'exiler hors de la région, comme c'est trop souvent le cas à l'heure actuelle.

En octobre 2022, les promoteurs Sylvain Duclos et Darryll Samuels étaient en compagnie du maire Vincent Bérubé pour présenter le projet du quartier du Havre. Photo : Archives Le Placoteux

Inauguration du Camp Charles-Gagnon à Sainte-Félicité-de-L'Islet

presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Puisque l'événement initialement prévu le 23 juin dernier a été annulé pour cause de météo diluvienne, une inauguration commémorative du Camp Charles-Gagnon à Sainte-Félicité-de-L'Islet a eu lieu le samedi 14 septembre dernier dans les sentiers pédestres de la forêt de Blanche-Neige, afin de marquer cette étape importante dans la mise en valeur du patrimoine local. Quelques descendants directs de l'illustre trappeur s'étaient aussi déplacés afin d'assister à cet hommage.

Ce bâtiment accueillera une exposition muséale permanente qui présentera des photographies d'archives et des artefacts de toutes sortes rendant hommage à la coutume de la trappe — une tradition hivernale dont Charles Gagnon, citoyen du rang Taché Ouest jusqu'aux années 1970, est l'un des grands représentants dans l'histoire de Sainte-Félicité.

« Comme le trappeur revenant au bercail après des années d'absence, une plaque de bois a été dévoilée et apposée en compagnie d'une partie des descendants de Charles Gagnon. Prochainement, une série de photographies d'archives du personnage seront aussi exposées de façon permanente à l'intérieur du petit bâtiment. Par ailleurs, nous pourrons y voir les images des ruines d'un de ses anciens camps, retrouvé en forêt à la frontière nord de Sainte-Félicité », a déclaré Samuel Saint-Pierre, administrateur du comité Renaissance.

Quelques descendants de Charles Gagnon lors de l'inauguration du camp. Photo : Comité Renaissance

L'intérieur du Camp Charles-Gagnon. Photo : Comité Renaissance

La Corvée à Ti-Ness

Sous l'impulsion des bénévoles du nouveau comité Renaissance, sans appui officiel de la part de la Municipalité de Sainte-Félicité-de-L'Islet, ce projet a vu le jour grâce à la collaboration du Festival Fleurdelisé, ainsi qu'aux fonds amassés lors de la première Corvée à Ti-Ness ayant eu lieu le 8 juin en l'honneur d'un personnage du coin. Durant cette activité, les bénévoles ont amassé des canettes dans la localité afin de payer les coûts de l'ouverture du Camp Charles-Gagnon, s'élevant à près de 1000 $. D'autres citoyens ont également mis de l'argent de leur poche afin de contribuer à l'érection de ce site muséal original.

« Un lieu qui prendra tout son sens durant la saison froide, sur un sentier de raquette aménagé et valorisé. Après un travail de recherche et d'organisation effectué essentiellement par des bénévoles, des laminés prendront place à l'intérieur du mini-musée », a ajouté M. Saint-Pierre.

Charles Gagnon

Résident du rang Taché Ouest, Charles Gagnon figure parmi les grands trappeurs de l'histoire de Sainte-Félicité-de-L'Islet. Il a pratiqué la chasse une bonne partie de sa vie, parcourant en solitaire ses lignes de trappe sur des kilomètres, le long desquelles il bâtissait des camps en bois rond pour s'y déposer temporairement. Ses parcours en forêt dans le froid de l'hiver pouvaient ainsi durer plusieurs jours. Ses connaissances en pistage du gibier et ses méthodes pour le récolter ont initié et influencé les générations de trappeurs qui lui succèdent encore aujourd'hui dans la région.

Malgré ses talents, Charles Gagnon a dû jadis quitter le village en raison d'un désaccord avec les autorités ecclésiastiques de l'époque. Il a terminé sa vie dans la région de Montréal.

Un travail scolaire

Samuel Saint-Pierre, un des administrateurs du comité Renaissance, est également enseignant de français en troisième secondaire à l'école La Rencontre de Saint-Pamphile. Il fait actuellement travailler ses élèves sur une première expression écrite qui tourne autour du personnage de Charles Gagnon. Ils doivent en effet bâtir une légende en le prenant comme personnage principal.

« Grâce à lui, cette tradition hivernale perdure. Pour la nouvelle génération de trappeurs et de citoyens de Sainte-Félicité, les histoires de trappe et de chasse de Charles Gagnon sont éclairées d'une aura légendaire », conclut-il.

Ateliers gratuits à Saint-Pascal

ABC des Portages vous invite à participer à ses ateliers d'alphabétisation gratuits, chaque lundi après-midi à Saint-Pascal. Ces ateliers sont une belle occasion d'apprendre dans un environnement convivial. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez-nous au 581 466-1219, ou écrivez-nous à abckamouraska@gmail.com.

Source : ABC des Portages

Le comité Renaissance mis sur pied à Sainte-Félicité

Des citoyens de Sainte-Félicité-de-L'Islet se sont réunis le samedi 14 septembre dernier à l'église du village afin de former le nouveau comité Renaissance, visant essentiellement à donner un nouveau souffle à la municipalité. Sept citoyens ont été élus à divers postes clés au sein de ce nouvel organisme, et des projets, il y en a…

JOSÉ SOUCY

Ayant comme objectif ultime le rayonnement de la localité, et une participation citoyenne accrue dans le développement de Sainte-Félicité, le comité souhaite mettre sur pied un programme d'embellissement général, ainsi qu'un programme de développement touristique pariant sur la mise en valeur du territoire, du patrimoine et de la mémoire, ainsi que de la culture.

« En somme, ce sont des axes de revitalisation qui trouvent leur source, pour l'essentiel, au sein du plan d'action de développement sur 10 ans, établi le 25 mai 2023 lors de la consultation publique chapeautée par la MRC de L'Islet », déclare Samuel Saint-Pierre, administrateur et responsable des communications de la nouvelle entité.

Cette assemblée générale a par ailleurs permis de mettre en lumière les projets qui pourraient être réalisés à court terme pour l'année 2025, une année qui marquera les 80 ans d'existence de Sainte-Félicité-de-L'Islet.

Quelques exemples

On parle ici de la création d'un parc floral sur le terrain qui se trouve devant l'église, et qui serait en quelque sorte le grand legs pour le 80e anniversaire de la localité, bien que le projet n'ait pas obtenu l'appui du conseil. Il est aussi question de la mise sur pied d'une halte pour les VTT, dont le sentier du club Les Défricheurs de L'Islet-Sud passe à proximité, et qui pourrait servir également pour les cyclistes effectuant des randonnées estivales dans les villages des Hauts. Enfin, on propose l'installation de toilettes pour le public, et la création de trois sentiers arborant des panneaux explicatifs racontant l'histoire et les événements ayant marqué la communauté depuis 1945.

« Au centre de ce parc — qui serait fort probablement baptisé Place des Fondateurs — prendrait également place la cloche de l'ancienne église qui a été incendiée en juillet 1949 », ajoute M. Saint-Pierre.

2025 sera aussi le moment pour le comité Renaissance d'entreprendre auprès du ministère de la Culture et des Communications des démarches qui pourraient mener à déclarer monument historique régional le bâtiment de l'ancienne école de rang sur la Côte-des-Bois, au rang Taché Ouest. Il s'agit d'une école construite entre 1895 et 1900, qui est par ailleurs la dernière encore authentique datant de cette époque sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet.

« De manière plus large, l'école de rang serait intégrée à un projet de site historique de la Côte-des-Bois, où prendraient place des expositions documentaires sur la colonisation des Hauts, ainsi qu'un belvédère sur l'un des plus beaux points de vue de la région sur les Appalaches. Le choix de ce site vient du fait qu'il s'agit de l'endroit où les premiers colons des Hauts, soit Clément Bois et son fils, sont arrivés en 1862 », conclut Samuel Saint-Pierre.

Les membres

Sept personnes siègent actuellement au comité Renaissance. Il s'agit de Samuel Bergeron, président, Normande Bois, vice-présidence, Guylaine Chouinard, secrétaire, et Johanne Valois, Raynald Gagnon, Normand Thibault et Samuel Saint-Pierre, administrateurs.

Les membres du comité Renaissance. Photo. Comité Renaissance

Prévention chasse

La saison de la chasse est bel et bien commencée, et la Sûreté du Québec désire rappeler certains conseils essentiels aux chasseurs qui seront de plus en plus nombreux à s'adonner à cette activité couramment pratiquée en milieu isolé.

Tout chasseur utilisant une arme à feu doit avoir un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu (PPA) valide, et en respecter les conditions; entreposer et transporter ses armes à feu de façon sécuritaire; et manipuler ses armes à feu de façon prudente. Tout chasseur doit aussi se conformer à la réglementation municipale entourant la chasse, et s'assurer d'avoir tout l'équipement et les connaissances nécessaires pour circuler en milieu isolé de manière sécuritaire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Armes à feu sur le site Internet de la Sûreté du Québec, ou communiquer avec le Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs (BCAFE) au 1 800 731-4000.

Source : Sûreté du Québec

Daniel D'Anjou

Né le 29 septembre 1979 • Décédé le 21 novembre 2021

Daniel, tu manques à toute la famille. Papa et maman te regrettent. Tout le Bas-Saint-Laurent te regrette. Tu chantais si bien. On t'aimera toujours. *Denis*.

9998H4024

Nos professionnels

MICHAËL DUBÉ
conseiller acéricole
ventes + service
C: 418 234-3750
LAPIERRE innovateur de nature
entretiendube@elapierre.com
innovateur de nature
304, Principale Sud, Sainte-Perpétue G0R 3Z0
www.elapierre.com
108H0524

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER
0050H0624

Havre des Femmes
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis.
Même si tu ne veux pas quitter ta relation.
Même si tu ne veux pas porter plainte.
Même s'il ne t'a jamais frappée.
24/7
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622
0560H0624

1174H0624
CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

NOUVEAU PRIX
21
Quintuplex à La Pocatière. Centris 11994909
CENTURY 21.
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4e avenue Painchaud, La Pocatière
0098H0024

ÉMONDAGE
ABATTAGE
D'ARBRES
Service de nacelle
Travail 61 pi
GESTION DONALD GARON inc.
AVEC ASSURANCE RESPONSABILITÉ
418 498-2283
5280H2824

* NOUVEL ACUPUNCTEUR *
Médecine millénaire, l'acupuncture peut traiter entre autres : troubles du système digestif, du système respiratoire, stress et anxiété, migraines et maux de tête, douleurs musculaires ou articulaires, troubles du sommeil, troubles liés à la ménopause…
581 337-7630 (ou par ***gorendezvous.com***)
803, 4e avenue La Pocatière (Clinique chiropratique La Pocatière)
Jean-Pierre Landry, Ac
Membre de l'Ordre des Acupuncteurs du Québec
Au plaisir de vous rencontrer!
Comment fonctionne l'acupuncture?
L'acupuncture déclenche des mécanismes physiologiques par la stimulation de différentes zones, points et tissus du corps permettant le retour à l'équilibre.
0315H4024

Piscine du Cégep: le conseil d'administration reporte sa décision

Le conseil d'administration du Cégep de La Pocatière, réuni récemment, a décidé de repousser au 29 janvier 2025 la décision de fermer ou non la piscine. Cette décision survient suite à la mobilisation de l'ensemble de la communauté à trouver des solutions au manque à gagner de 5,2 M$.

MARC LAROUCHE

La piscine du Cégep de La Pocatière profite d'un sursis. Photo : Cégep de la Pocatière

« Depuis la recommandation formelle reçue cet été de la direction sortante de procéder à la fermeture définitive de notre piscine, la situation a évolué, que ce soit par l'implication du milieu, des scénarios budgétaires envisagés, ou des encouragements et espoirs nourris de M. Rivest, notre député provincial. Nous avons pris la décision de reporter la fermeture afin de permettre à nos partenaires du milieu de trouver des solutions qui permettraient de réduire l'écart financier. Le défi est de taille, mais la piscine du Cégep est d'une grande importance pour notre établissement et notre communauté. Compte tenu de l'ampleur du manque à gagner, il faudra ultimement compter sur l'appui de notre gouvernement », affirme M. Philippe D'Anjou, président du conseil d'administration du Cégep de La Pocatière.

En juillet, l'ancienne directrice générale, Marie-Claude Deschênes, avait émis une recommandation au conseil d'administration en juillet selon laquelle il valait mieux fermer la piscine définitivement, près de quatre ans après avoir lancé le projet de rénovation, et suite à de nouveaux refus de financement de la part du gouvernement, et ce, malgré les nombreux encouragements de Québec depuis le printemps 2023.

À la suite de l'analyse de la recommandation formelle reçue, et de l'évolution de la situation deux mois plus tard, le conseil d'administration a décidé de reporter la fermeture « définitive » de la piscine, afin de permettre aux partenaires en ayant fait la demande d'évaluer quelle pourrait être leur participation financière. Lors de l'analyse de cette recommandation, le conseil d'administration a basé sa décision sur la mobilisation des acteurs locaux, l'évolution de la situation, et les progrès effectués depuis cet été.

Mobilisation du milieu

À l'appel de mobilisation du député provincial, des rencontres ont eu lieu avec le milieu, et le Cégep a pris part aux deux rencontres que ce comité a tenues jusqu'à maintenant. Poursuivant ses efforts et désireux de trouver des solutions, le Cégep a également rencontré les élus de la MRC de Kamouraska le 11 septembre, afin de leur présenter l'état de la situation.

La MRC analyse présentement la situation afin de voir si elle peut participer financièrement, et si oui, à quelle hauteur. Comme pour l'ensemble des différentes étapes dans ce dossier, le Cégep aura rapidement répondu aux demandes du Ministère en travaillant avec son équipe et le milieu.

Urgence de la situation

Rappelons que les coûts estimés sont de 11,9 M$, les mêmes que ceux communiqués en mars 2023. Les coûts du projet sont comparables à ceux des autres projets d'envergure semblable et qui ont connu une augmentation eux aussi. Les différentes contributions se chiffrent à 6,7 M$, et 5,2 M$ sont toujours manquants.

Le Cégep a déjà engagé près de 900 000 $ dans la préparation des travaux. D'ici là, la piscine demeure inaccessible par mesure préventive, en raison des conditions de vétusté, de conformité et de sécurité. Les plans et devis étant valides pour une période limitée, et les coûts de main-d'œuvre et de matériaux ne cessant d'augmenter, il apparaît urgent que le dossier avance à un rythme plus rapide.

De plus, les effets néfastes de la fermeture se font sentir dans la communauté depuis maintenant près d'un an et demi, notamment en termes de sécurité aquatique. Rappelons que l'infrastructure est la seule piscine publique intérieure disponible dans un rayon de 65 kilomètres, et qu'elle dessert les communautés des MRC de Kamouraska et de L'Islet. (M.L.)

Source : Cégep de La Pocatière

VIOLENCE ENVERS LES ÉLUS MUNICIPAUX

Normand Caron en appelle à une prise de conscience

Le 21 septembre dernier, le maire de Saint-Paul-de-Montminy, Alain Talbot, a été la cible d'une agression armée. Dans une vidéo qu'il a lui-même filmée et qui circule abondamment sur les réseaux sociaux, on voit un homme de sa localité lancer un objet lourd, s'apparentant à une brique, fracassant le pare-brise avant de la camionnette. À l'instar de son collègue de la MRC de Montmagny, le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron condamne vivement cette agression.

JOSÉ SOUCY

« Ce geste n'est pas acceptable dans une démocratie comme la nôtre. S'attaquer à des gens en raison de leur fonction d'élu dans un gouvernement de proximité est à mon sens incompréhensible. Nous sommes de tout cœur avec notre collègue maire de la Côte-du-Sud », déclare Normand Caron au *Placoteux* dans un bref entretien téléphonique.

Le pare-brise fracassé du véhicule du maire de Saint-Paul-de-Montminy. Photo : MRC de Montmagny

Frédéric Jean, préfet de la MRC de Montmagny, estime quant à lui avoir réagi rapidement afin d'assurer la sécurité de M. Talbot. « Dès que j'ai été informé de la situation par Bernard Généreux, député à la Chambre des communes, j'ai immédiatement appelé Alain Talbot pour voir comment il allait, tout en le rassurant à savoir que la MRC lui apporterait tout le soutien possible. J'ai ensuite parlé avec Mathieu Rivest, notre député à l'Assemblée nationale, qui avait déjà été en contact avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest. Par la suite, j'ai parlé avec Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour discuter de la situation et agir rapidement. »

Le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron. Photo : Archives Le Placoteux

En effet, pour soutenir M. Talbot, la MRC de Montmagny a fait appel à la FQM qui propose des programmes d'aide légale et psychologique. « Ce soutien est crucial, non seulement pour M. Talbot, mais aussi pour l'ensemble des élus qui, trop souvent, se retrouvent démunis face à de telles situations », souligne M. Jean.

Selon les informations disponibles, la Sûreté du Québec devait appréhender sous peu le citoyen responsable de cette attaque. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a d'ailleurs confirmé qu'un mandat avait été lancé contre Nicolas David. L'homme de 40 ans, résidant à Saint-Paul-de-Montminy, pourrait ainsi faire face à des accusations d'agression armée et de méfait.

Une question de permis serait à l'origine du geste, et la situation de tension avec le citoyen perdurerait déjà depuis plusieurs années.

« La situation, qui dure depuis 2017, met en lumière un problème systémique qui est le manque d'intervention avant que des gestes violents ne se produisent. Nous devons donc intervenir en amont afin d'éviter que la violence n'éclate. Il est nécessaire qu'en lien avec la Loi 57, la Sûreté du Québec et le système judiciaire puissent travailler de concert avec les élus harcelés, afin de garantir un soutien immédiat et efficace aux élus et aux employés municipaux lorsqu'une menace est perçue », ajoute le préfet Frédéric Jean.

Décourager l'implication politique

Selon Normand Caron, rien dans ce geste n'encourage les citoyens à s'impliquer au niveau municipal, alors qu'au même moment, la relève en la matière n'est pas au rendez-vous. « Imaginez, ce type de geste peut briser des vies. Je vous rappelle également qu'en 2025, Québec fera passer les élus des municipalités de moins de 2000 résidents de six à quatre conseillers, en raison d'un recrutement de plus en plus ardu dans le domaine. Je tiens aussi à rappeler que bien souvent, on est payé en bas du salaire minimum pour représenter nos citoyens. On n'a vraiment pas besoin de ce type de geste, et j'espère sincèrement qu'il s'agit d'un cas isolé qui ne se reproduira plus », conclut-il.

La MRC de Montmagny et celle de L'Islet appellent ainsi à une prise de conscience collective, et à une collaboration étroite entre les gouvernements et les municipalités afin de prévenir de futurs actes de violence envers les élus.

60 ans dans la tourbe

L'Association des producteurs de tourbe horticole du Québec (APTHQ) célébrait récemment son 60e anniversaire lors d'un événement spécial qui s'est tenu à Rivière-du-Loup. Plus de 50 personnes, incluant des pionniers de l'industrie et des acteurs clés du secteur, se sont réunies pour souligner cette étape importante dans l'histoire de la tourbe horticole au Québec.

« Il s'agit d'un secteur qui m'est non seulement connu personnellement — ayant travaillé dans l'industrie de la tourbe dans les années 1990 —, mais que je considère essentiel pour le développement économique et social de notre région », note Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata, rappelant l'importance de cette industrie pour la région. « On a de belles entreprises qui rayonnent à l'international, et particulièrement dans le domaine de la tourbe horticole. »

Les Bernard Bélanger de Premier Tech, Gabriel Lambert des Tourbières Lambert, Claudin Berger des Tourbières Berger, et Marcel Lévesque des Tourbes Nirom étaient parmi les invités d'honneur.

Célébrer le passé et préparer l'avenir

L'événement a permis de revisiter les moments clés de l'histoire de l'APTHQ, fondée en 1964, à travers des vidéos et des photos d'archives. « Avec notre association qui célèbre son 60e anniversaire, il est motivant de mesurer l'impact de la vision des membres qui nous ont précédé », commente Frédéric Caron, président du regroupement et représentant de Premier Tech, rendant hommage aux pionniers de l'association. « L'acceptabilité sociale et la sécurité alimentaire sont parmi les sujets d'actualité sur lesquels les membres ont décidé de se pencher il y a déjà plusieurs années, et nous avons aujourd'hui les outils pour être des instigateurs de nouvelles façons de faire. »

L'APTHQ en a profité pour tenir son assemblée générale annuelle, qui a permis de faire ressortir les travaux du Créneau d'excellence Tourbe et substrats, une initiative hébergée par l'association depuis 2007. Le rapport annuel 2023-2024 a été présenté, mettant en avant 45 projets touchant au développement durable, à la recherche et à l'innovation. Ces projets, réalisés en collaboration avec plusieurs entreprises du secteur, visent à renforcer l'industrie, et à faire face aux défis environnementaux actuels.

L'importance de la collaboration

Mélissa Berger, présidente du Créneau d'excellence Tourbe et substrats et représentante des Tourbières Berger, a souligné l'importance de la coopération entre les entreprises membres. « La majorité de ces projets sont réalisés en collaboration par des entreprises qui travaillent ensemble sur leurs enjeux communs, au-delà de la concurrence. Cette approche nous permet de relever les défis de l'industrie tout en innovant », conclut-elle.

Avec 60 ans d'existence, l'APTHQ regarde vers l'avenir avec optimisme, prête à relever de nouveaux défis et à continuer d'innover pour garantir la pérennité de l'industrie de la tourbe horticole au Québec.

Les acteurs de l'industrie de la tourbe se sont réunis à Rivière-du-Loup. Photo : APTHQ

Avis important

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

NOUVELLE TOMBÉE

Veuillez prendre note que nos heures de tombée sont modifiées en raison du changement dans la distribution du journal.

TOMBÉE PUBLICITÉS :
JEUDI À 9 H

TOMBÉE ANNONCES CLASSÉES, BLOC-NOTES :
MERCREDI À 16 H 30

Merci de votre collaboration!

9996M0724

SAINT-ALEXANDRE

Des feux pour mieux protéger les piétons

À Saint-Alexandre-de-Kamouraska, la sécurité des piétons vient de franchir un pas de plus. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a tenu récemment une activité de sensibilisation à un nouveau passage piétonnier sécurisé. Située sur la route 289, cette traverse, désormais équipée d'un feu rectangulaire à clignotement rapide (FRCR), promet d'améliorer la sécurité des piétons, en particulier celle des écoliers.

MARC LAROUCHE

« Moi, je pense à mes petits-enfants et aux écoliers, aux jeunes et aux jeunes de cœur. Il est crucial que les automobilistes soient bien attentifs et respectent ces feux, surtout dans cette zone très fréquentée », commente la mairesse Anita Ouellet-Castonguay. Une collaboration entre la Sûreté du Québec, la Municipalité et le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a permis de rendre ce projet possible, renforçant ainsi la sécurité routière dans cette zone critique.

Ce projet attendu vient répondre à une problématique de longue date, et vise à protéger les plus vulnérables. Le FRCR, installé à proximité de l'école et d'autres infrastructures clés, capte l'attention des conducteurs en leur rappelant la priorité des piétons. À chaque activation, les feux clignotent pendant 30 secondes, offrant aux piétons un passage sécuritaire, même dans des conditions de faible visibilité. Selon Mme Ouellet-Castonguay, la mise en place de ce dispositif n'a pas été simple, malgré l'évidence du besoin. « Ça fait 15 ans que je travaille sur ce dossier. Je voulais absolument éviter un drame. Heureusement, aujourd'hui, on est plus en sécurité. »

Mesure efficace

Cette nouvelle mesure n'a pas tardé à prouver son efficacité, notamment lors d'un incident survenu en juin, alors qu'un petit garçon à vélo a évité de justesse un accident qui aurait pu lui être mortel. L'activité de sensibilisation a permis de distribuer des feuillets explicatifs aux piétons et aux automobilistes, les informant des bonnes pratiques à adopter aux traverses piétonnières.

Les participants ont ainsi appris comment utiliser les nouveaux feux, et ont été sensibilisés aux règles de prudence à respecter dans la zone. « Pour moi, c'est une question de respect mutuel. Les automobilistes doivent ralentir et céder le passage aux piétons, mais il est tout aussi important que ces derniers s'assurent que les conducteurs les ont bien vus avant de traverser », conclut Mme Ouellet-Castonguay.

Le ministère des Transports a prévu d'étendre l'installation des FRCR à d'autres passages piétonniers dans les prochains mois. L'objectif est de prévenir les accidents et de rendre les routes plus sécuritaires pour tous, jeunes et moins jeunes.

Le feu rectangulaire à clignotement rapide a été installé à proximité de l'école et de l'église. Photo : Marc Larouche

Soirée Whiskies au profit de la Soupe au Bouton

Une soirée exceptionnelle dédiée aux amateurs de whisky se tiendra au profit de l'organisme la Soupe au Bouton le 11 octobre prochain de 18 h à 20 h à la Marina Resto-Bar de Saint-Jean-Port-Joli.

Découvrez des whiskies de cinq pays différents, chacun accompagné d'une bouchée délicatement préparée par l'équipe hôte. Les amateurs auront également l'occasion d'enrichir leurs connaissances grâce aux explications de Yannick Touyer, épicurienne de l'agence Bella Vita Grands crus, qui partagera son savoir, ses histoires et son amour pour les spiritueux.

Pour agrémenter la soirée, un encan festif aura lieu, offrant ainsi la possibilité de remporter plusieurs produits de sélection. Le coût est de 70 $ par personne et les réservations doivent se faire par téléphone au 418-358-0886.

Source : La Soupe au bouton

LES Laroucheries

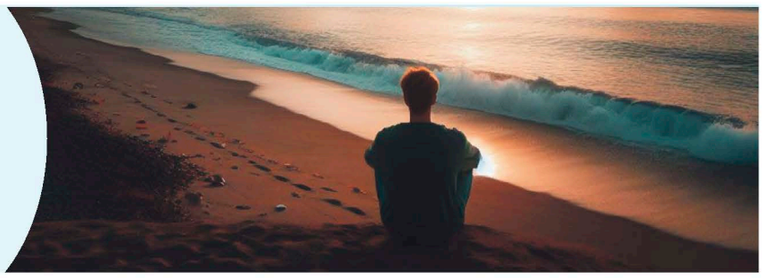

Fleur bleue

Par un bel après-midi d'automne, j'ai eu l'envie soudaine de me reposer tranquillement près de ma haie de cèdres, un livre à la main pour rire un peu et réfléchir. Le choix du jour? *Sur la clôture,* d'Éliane Vincent, un chef-d'œuvre de réflexions citoyennes, en vente partout. Je m'installe, et mon regard est attiré par de petites fleurs bleues qui surgissent de nulle part, contrastant dans le vert impeccable de ma haie. Bon, je les arracherai une autre fois. Mais là, horreur : une abeille s'invite.

MARC LAROUCHE

Enfant, la simple vue d'une abeille à moins de deux pieds me faisait hurler et gesticuler comme un damné. Ma mère, pleine de sagesse, me répétait toujours de rester calme, que la pauvre bête ne me piquerait pas si je la laissais tranquille. Continuant de crier, je me faisais toujours piquer.

Cette fois-ci, confortablement affalé dans ma chaise Papasan hors de prix, j'ai décidé de ne pas bouger. Maya (oui, je l'avais déjà baptisée) virevoltait et butinait d'une fleur à l'autre, sans s'occuper de moi. On cohabitait paisiblement, chacun dans son coin. Moi plongé dans mon livre, et elle dans son festin floral. Je la surveillais du coin de l'œil, prêt à détaler si elle décidait de me faire regretter mon calme olympien, mais non. On faisait chacun nos affaires.

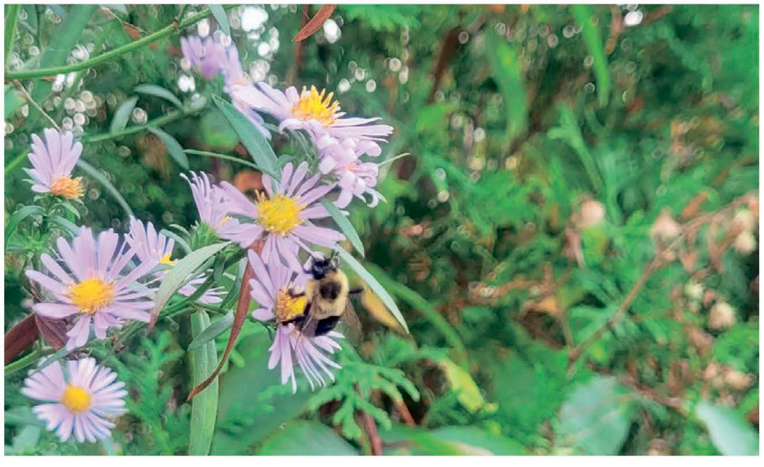

Le lendemain, Maya était de retour. Je dois admettre que j'avais commencé à anticiper son arrivée avec un mélange de curiosité et un tantinet d'attachement. L'observer m'amenait ailleurs, dans un bel état de zénitude.

Toujours est-il que…

Je me suis mis à penser que si j'avais arraché ces petites fleurs bleues, simplement parce qu'elles gâchaient le look parfait de ma haie, Maya n'aurait pas eu son festin quotidien, et peut-être m'aurait-elle piqué en guise de représailles. Pire, elle aurait dû aller chercher son nectar ailleurs, et se faire engueuler par la reine Cléobeille, avachie sur son trône de cire dans la ruche.

Combien de fois arrache-t-on des « fleurs » de nos vies? Des personnes ou des choses qui ne cadrent pas avec notre idée d'un jardin parfait. Et combien d'abeilles en souffrent en silence? Dans nos vies, tout comme dans nos jardins, on est parfois prompt à se débarrasser de ce qui dépasse, sans se dire que ce sont des éléments qui apportent un équilibre subtil à un écosystème fragile. *Homo sapiens* pense malheureusement plus souvent qu'il ne réfléchit.

Ces petites fleurs bleues, que j'étais prêt à arracher, m'ont offert des moments de contemplation zen. Et Maya, ma nouvelle amie, m'a appris qu'une simple abeille peut transformer une peur en sérénité. Ces fleurs — qui détonnaient tant avec ma haie — font désormais partie de mon décor. Elles sont belles, et jamais je ne les arracherai. Comme quoi tout n'est qu'une question de perspective. Avant d'agir, de parler, mettons-nous à la place de l'abeille, question de voir les choses de son côté, et le considérer avant de passer à l'action.

Tiens, me voilà sentimental, romantique, candide. Serais-je devenu fleur bleue?

Cette chronique vous fait réagir ?
Vous avez des commentaires ou des suggestions ?
Écrivez-moi à journaliste@leplacoteux.com. Réponse assurée.

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

ADHÉREZ À NOTRE MISSION

Ateliers Mon Choix

NOUS SOMMES UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL), RECONNU ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

DEVENEZ MEMBRE
OU RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION
POUR L'ANNÉE 2024-2025
EN COMPLÉTANT LE FORMULAIRE EN LIGNE

LE COÛT DE LA CARTE DE MEMBRE EST DE 10 $

VISITEZ NOTRE SITE WEB MON-CHOIX.ORG
POUR PLUS D'INFORMATION SUR NOTRE MISSION ET NOS SERVICES

5050H4024

Invitation

Assemblée générale annuelle

Ateliers Mon Choix

Mardi
22 octobre 2024
À 17 heures
425, avenue Patry
Saint-Pascal

Confirmez votre présence à participer à cette rencontre par courriel à ateliersmon-choix@videotron.ca

LA DOCUMENTATION POUR L'AGA VOUS SERA ENVOYÉE QUELQUES JOURS AVANT L'ASSEMBLÉE

Pour toute information supplémentaire
418 308-1088
www.mon-choix.org

QUARTIER-JEUNESSE 1995 - MAISON

40 d

de présence et de lien du Kamou

Objet de la charte

- Assurer la présence d'un organisme permanent se préoccupant du mieux être, ainsi que du développement de ce mieux être, des jeunes de 11 à 17 ans dans le centre et l'est de la MRC du Kamouraska;
- Offrir des services d'éducation, d'accompagnement et de relation d'aide aux jeunes de 11 à 17 ans dans le but de contrer la violence, la délinquance et le décrochage scolaire;
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes en tenant compte de leurs réalités sociales et économiques.

Nos objectifs

1. Offrir un lieu de rencontre aux jeunes de 11 à 17 ans;
2. Permettre aux jeunes de prendre en main leur temps libre;
3. Favoriser l'autonomie des jeunes;
4. Impliquer les jeunes dans différents dossiers (sociaux et communautaires);
5. Rendre accessible aux jeunes l'information sur des sujets les touchant de près;
6. Développer leur esprit de créativité et d'initiative;
7. Permettre aux jeunes de se faire reconnaître dans leur milieu;
8. Rendre les jeunes critiques, autonomes et responsables.

Différents services offerts à Quartier-Jeunesse 1995

1. Ressources humaines et techniques;
2. Information sur différents sujets : relations égalitaires, gestion de crise, études, estime de soi, etc;
3. Accès à : table de billard, internet et wifi gratuit, tennis de table, jeux collectifs, jeux électroniques, matériel sportif;
4. Activités sportives, culturelles et sociales sur demande des jeunes;
5. Accompagnement au besoin et sur demande des jeunes;
6. Aide aux devoirs pour les jeunes de l'école primaire de Saint-Pascal;
7. Préparation et rédaction de CV pour les jeunes adolescents;
8. Cours : Gardiens avertis, Prêt à rester seul, Employés avertis;
9. Ouverture des locaux de 11 h 40 à 12 h 40 pour les MIDIS MDJ;
10. Programmation d'activités estivales et durant la semaine de relâche;
11. Participation au projet La Travée (menus travaux faits par les jeunes).

Équipe d'intervenants de Quartier-Jeunesse de Saint-Pascal pour l'année 202

Rang du haut : Dave Pelletier, Caroline Beaulieu, Mégan Kellyane Gauthier et Mathieu Marquis. Rang du bas : Aryane Milliard, Myriam Champagne, Ève-Marie Bélange Absente sur la photo : Camélia Piché.

M 1re

Déjà 40 ans d'existence de la maison des jeunes à Saint-Pascal. C'est tout un événement à souligner. Lors de sa création, ce fut tout un défi et ça, à l'in de Jean-Guy Fernandes, organisateur communautaire provisoire composé de parents et de jeunes. Nous nous avec enthousiasme pour le bien des jeunes de 11 à 17 ans de lieu pour se rassembler. Le plus dur de notre mandat endroit pour recevoir les jeunes, une porte s'est enfin ouve l'école Marguerite-Bourgeois grâce à la commission scolaire fut le début d'une grande aventure et qui dure depuis qua

Merci à toutes les personnes qui ont contribué depuis rayonner cette œuvre auprès des jeunes.

En terminant, j'aimerais souligner le travail et le dévouemer la ressource, monsieur Serge Binet, pour ses 27 ans de tra 2024.

Rose-Hélène Bouffard
1re présidente de la maison des jeunes de 1984 à 1994

N DES JEUNES DE SAINT-PASCAL

ans

n avec la jeunesse
uraska

1074H4024

-Jeunesse
24-2025

ne Vaillancourt, Alexis Pelletier, r et Serge Binet.

Membres du conseil d'administration jeune (CAJ) 2024-2025

Laurence M., Audrey-Anne L., Juliette L., Louis-Borromé L., Rafaël L., Miguel T. Absente sur la photo : Arielle T.

Membres du conseil d'administration 2024-2025

Présidente	Brigitte Grondin
Vice-président	Pierre-Luc Turgeon
Trésorière	Martine Dionne
Secrétaire	Claudia Bourgoin
Directeur	Serge Binet
Représentante jeunes	Arielle T.
Représentant jeunes	Louis-Borromé L.

Mot de la présidente de la MDJ

À mon arrivée à Saint-Pascal il y a 7 ans, mon plus vieux a rapidement découvert la maison des jeunes. Elle lui a permis de s'intégrer dans sa nouvelle ville et de créer de nouvelles amitiés en participant à une variété d'activités. Son frère a suivi ses traces quelques années plus tard. Comme parent, j'ai pu constater l'impact positif de la maison des jeunes sur nos ados.

C'est donc sans aucune hésitation que j'ai accepté de me joindre au conseil d'administration il y a 3 ans comme secrétaire et présidente depuis 2 ans.

Un gros merci à toute l'équipe de travail d'avoir à cœur le développement de nos jeunes.

En terminant, un gros merci à nos jeunes, membres du CA, partenaires et collaborateurs de la maison des jeunes.

Brigitte Grondin
Présidente 2024-2025

Mot de la présidente

stigation
et d'un comité
sommes engagés
qui n'avaient pas
fut de trouver un
rte au sous-sol de
e Jean-Chapais. Ce
rante ans.
le début à faire

nt du directeur de
vail en novembre

Témoignage d'une jeune du CAJ

« J'aime aller à la MDJ parce que je peux y retrouver mes amis(es) avec qui je peux jouer au billard, au ping-pong, aux jeux vidéo. On peut également faire des bracelets et bien d'autres. La MDJ est un lieu où l'on se sent en sécurité, ce que je trouve être le plus important quand on va quelque part. On se sent toujours les bienvenus et tout le monde est bienveillant. Donc, j'apprécie énormément aller à la MDJ pas seulement pour voir mes amis(es) mais aussi pour voir les intervenants avec qui on peut parler et ces derniers sont à notre écoute. À la MDJ on fait également de nouvelles rencontres. Ce sont ces quelques raisons que je vous ai partagées qui font en sorte que j'aime aller à la MDJ. Bien sûr qu'il y a plein d'autres raisons qui font que j'apprécie passer du temps à la MDJ mais je n'avais tout simplement pas suffisamment de place pour les mentionner toutes. »

Arielle T.
Représentante CAJ 2024-2025

Ancien jeune du comité fondateur de la MDJ

Il y a toute une vague d'émotions qui font surface quand je pense à ce projet. Ça a été un privilège d'avoir pu être aux premières loges de la création du Refuge du Montagnard avec l'ensemble des acteurs qui ont cru en cette vision dès le départ.

C'est avec beaucoup de fierté que je constate que Quartier Jeunesse 1995 poursuit toujours, aujourd'hui, cette belle aventure.

Longue vie à la maison des jeunes de Saint-Pascal!

Sylvain Arbour
Ancien jeune du comité fondateur de la maison des jeunes 1983-1987

Avis de décès

Viateur Bossé (1946-2024)

Saint-Pascal

À son domicile, le 8 septembre 2024, est décédé à l'âge de 78 ans et 1 mois M. Viateur Bossé, époux de feu Mme Louisette Caron; fils de feu Mme Marie-Paule Levesque et de feu M. Oscar Bossé. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 5 octobre 2024 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon de Saint-Pascal, suivie de la mise en niche au columbarium de la Résidence funéraire de Saint-Pascal.

Il était le père de : Francis (Valérie Berlinger), feu Marc, Suzy. Il laisse également dans le deuil ses petits-fils : Antoine, Gabriel; ses frères et sœurs : Michelle (Gontran Duval), Richard (Louise Rivard), Ginette (Claude Gagnon), Linda (Gilles A Michaud), Sylvie (Denis Laplante), Sylvain (Linda Voyer). Il était le beau-frère de : feu Murielle (feu Georges Briand), feu Thérèse (feu Maurice Moreau), feu Pauline (feu Jean-Louis Roy), Normand (feu Simone Thériault), Jeanne D'Arc (Raynald Lafrance), Jean-Noël (Aline Dionne), Carmen (Fabien Roy), Claudette (Vital Ouellet), feu Rosaire (Lise Lévesque), Michel, Raymond, feu Francine (Gérard Ouellet). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Nous tenons à exprimer notre gratitude et remercier la famille Bossé pour leur support et leur dévouement inconditionnel.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bureau 104, Montréal (Québec) H1N 1C1.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Angélina Pelletier Ouellet (1931-2024)

Saint-Joseph-de-Kamouraska

À la Maison des aînés et alternative de Rivière-du-Loup, le 19 septembre 2024, est décédée à l'âge de 93 ans et 8 mois Mme Angélina Pelletier, épouse de feu M. Basile Ouellet; fille de feu Mme Marie Chenard et de feu M. Jean Pelletier. Elle demeurait à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 4 octobre 2024 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Joseph.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Adrien (Aline Michaud), Lise (Jocelyn Pelletier), Pauline (Yvon Gagné), Bruno (Carole Pelletier), Mario (Isabelle Chénard); ses petits-enfants et son arrière-petite-fille. Elle était la sœur de : Florence (feu Émile Lévesque), feu Carmen (feu Marcel Pelletier) (Rose-Hélène Bouffard), feu René (feu Louisette Deschênes), feu Sr Denise (s.e.j.), feu Julien (Thérèse Thériault), Paul (Suzanne Lajoie), Charles-Henri (feu Denise Banville), Gérard (Ginette Morin), Rémi (feu Estelle Lapointe) (France Lavoie), Raymond (Claire Michaud), Jean-Marc (Aline Morin); la belle-sœur de : feu Sr Thérèse (s.c.q.), Sr Jeannette (n.d.p.s.), feu Céline (feu Yvon Chrétien), feu Cyprien, feu Gérard (feu Jeannine Chénard), feu Denise, Monique (Robert Barbeau). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel de la Maison des aînés et alternative pour les soins exceptionnels prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 4A9.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Messe anniversaire

Pierrette Lebel Dionne

La Pocatière

« Très chère épouse et maman adorée, nous voici maintenant à une année de ton triste départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais. »

Pour honorer la douce mémoire de Pierrette Lebel, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 6 octobre 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne de La Pocatière.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Son époux Jean-Marc et ses enfants.

Avis de décès

Benoit Ouellet (1928-2024)

Saint-André-de-Kamouraska

À la Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska, le 23 août 2024, est décédé à l'âge de 95 ans et 10 mois M. Benoit Ouellet, époux de Mme Lauréanne Lebel; fils de feu Mme Léa Rivard et de feu M. Émile Ouellet. Il demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 5 octobre 2024 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lauréanne Lebel; ses fils : Jacques (Raymonde Morin), Daniel (Mylène Ouellet). Il était le grand-père de : feu Marc André, Martin (Marie-France Ouellet), Sarah, Alison (Jonathan Vachon). Il laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants : Logan, Victor, Derek. Il était le frère de : feu Suzanne (feu Gustave Béchard), feu Paul, feu Lucille (feu Lucien Laplante), Émilienne (feu Romain Beaupré), feu Raymond (feu Gisèle Pigeon), Jeannine (feu Alfred Lapointe), Lucien (Denise Côté), Marcel (feu Fernande Leblanc), feu Cécile (feu Zoël Bernier), Élisabeth (feu Wilfrid Lévesque), Louisette (Réal Lefèvre), Francine (Gilles Lévesque); le beau-frère de : feu Louisette (feu Roland Massé), feu Angéla (Marcel Thériault), feu Bertrand. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements particuliers sont adressés au personnel et à la direction de la Résidence Desjardins pour leurs dévouements et les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Gilberte Ouellet Moreau (1932-2024)

Saint-Germain-de-Kamouraska

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 19 septembre 2024, est décédée à l'âge de 92 ans et 4 mois Mme Gilberte Ouellet; épouse de feu M. Yvon Moreau; fille de feu Mme Eva Dumais et de feu M. Gérard Ouellet. Elle demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Saint-Germain-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 4 octobre 2024 de 19 h à 22 h et le samedi 5 octobre dès 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi 5 octobre à 11 h, en l'église de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Germain.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lise, Denise, Hélène (Serge Duval), René, Roger (Maryse Beaulieu), Nicole (Pierre Garon), Chantal (Martin Ouellet); ses petits-enfants : Jean-François, Marie-Chloé, Alexandre, Émile, Laurence (Jim Gagné), Charles, Rosalie, Simon-Pierre (Jessie-Ann Chrétien-Bélanger), Lysanne. Elle était la sœur de : feu Raymond (feu Rita Morin), feu Rita (feu Robert Lajoie), feu Donald (feu Suzanne Pelletier), feu Monique (feu Cyrice St-Pierre), feu Origène (Rachelle Dionne), feu Aline, Normand (Rosa Landry), feu Réjeanne (feu Réal Landry), feu Rosa, Ghislaine (Guy Legros); la belle-sœur de : feu Rose, feu Lucie (feu Roger Girouard), feu Gemma (feu Maurice Lévesque), feu Rosaire (feu Corinne Lavoie), feu Gaston (feu Marguerite Riley), feu Catherine (feu Gerrey Gummersell), Rita (André Desormeaux), feu Cécile (feu André Beaulieu). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

La famille désire remercier le personnel des Résidences Labrie de Saint-Pascal et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Remerciements de sympathie

Marlaine Fortin

Saint-Roch-des-Aulnaies

Sincères remerciements à vous tous, parents et amis, qui nous ont témoigné votre réconfort par vos marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, visites au salon, envois de fleurs et présence aux funérailles, lors du décès de Mme Marlaine Fortin demeurant à Saint-Roch-des-Aulnaies, survenu le 4 septembre dernier à l'âge de 68 ans.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Marius; ses enfants : Sébastien (Chantal Dionne), Mathieu (Michèle Paradis), Line (David Blais); ses petits-enfants.

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées

Pascal Pelletier, au cœur de l'arc-en-ciel

Pascal Pelletier semble avoir le don de se retrouver à la bonne place au bon moment par les temps qui courent. En un mois à peine, le jeune homme originaire de Saint-Pascal, qui fait de la personnification féminine depuis 25 ans, s'est retrouvé en première page du quotidien *La Presse*, et sur la scène de la Salle Albert-Rousseau de Québec en compagnie de nulle autre que Patsy Gallant.

MARC LAROUCHE

Tout a commencé lors d'un événement de Ru Paul's Drag Race à Montréal. « Je me suis retrouvé là un peu par hasard », raconte Pascal. J'étais à l'Esplanade du Stade olympique, et il s'est mis à pleuvoir. J'ai cherché refuge sous une tente. Lorsque la pluie a cessé, je suis est sorti, et quelqu'un m'a abordé pour me demander de poser pour une photo. J'ai dit oui, je suis toujours partant pour une photo », explique-t-il en riant.

Le lendemain, sa cousine, alors à Bruxelles, lui envoie un message à 6 h 30 du matin : « Pascal, t'es une vedette, tu fais la une de *La Presse*! » Il se souvient parfaitement de ce moment. « J'ai ouvert l'ordinateur, et je me suis vu, parfaitement centré sous un magnifique arc-en-ciel. C'était incroyable. » Ce qui rendait la scène encore plus magique, c'est que ce jour-là, un double arc-en-ciel s'était formé. « C'était comme si l'univers avait tout aligné pour moi », confie-t-il.

Mais cette une de *La Presse* n'était que le début. Quelques semaines plus tard, Pascal se rend au spectacle de Patsy Gallant à Québec, une artiste qu'il personnifie. « Je me suis dit : si je vais à son spectacle, je dois y aller en drag, en hommage à elle », explique-t-il. Partout dans le monde, des drag queens se rendent aux concerts de grandes vedettes, habillées et coiffées comme elles. « Que ce soit pour Céline Dion, Tina Turner ou Cher, il y a toujours des drag queens dans le public. Donc, pour Patsy, c'était un peu ma manière de dire merci pour sa belle carrière », ajoute-t-il.

Pascal avait déjà échangé avec Patsy via les réseaux sociaux, sans vraiment savoir si elle voyait ses messages. « Elle me laissait des petits cœurs, des pouces en l'air, mais je n'étais pas sûr si c'était vraiment elle », avoue-t-il.

Ce soir-là, il ne s'attendait pas du tout à ce qui allait se produire. À mi-parcours du spectacle, Patsy commence à présenter une chanson dédiée à la communauté LGBTQ+. « Elle explique qu'elle correspondait avec une drag queen depuis un certain temps sur les réseaux sociaux. Et là, elle demande si Mary J. Kay est dans la salle. Je n'y croyais pas! », raconte Pascal avec émotion.

Pascal Pelletier, ou plutôt Mary J. Kay s'est retrouvée à la une de La Presse. *Photo : Dominick Gravel,* La Presse

Sous une ovation, Pascal se lève et monte sur scène. « Elle m'a dit qu'elle était épatée par notre ressemblance. C'était un moment magique. Je lui ai même dit que tout comme elle fêtait ses 70 ans de carrière, moi je fêtais mes 25 ans, et c'est à elle que mon spectacle rendra hommage », se souvient-il. Honorée, Patsy a dédié la chanson *Dancing Queen* à la communauté LGBTQ+, renforçant le lien entre les deux artistes.

Pascal a passé l'entracte à prendre des photos avec les admirateurs et l'équipe de Patsy. « C'était incroyable. J'ai rencontré des gens qui la suivent depuis des années, c'était comme si je faisais partie de leur famille, dit-il, encore émerveillé par cette expérience. Cette soirée, c'est une des plus belles de ma carrière, et je n'oublierai jamais ce que ça représentait pour moi de partager cette scène avec elle. »

25 ans sous les projecteurs

Natif de Saint-Pascal, Pascal Pelletier a parcouru un long chemin depuis ses débuts dans la personnification féminine, il y a maintenant 25 ans. Pour celui qui a grandi dans un environnement aimant et ouvert, devenir drag queen était une évidence.

MARC LAROUCHE

Lorsqu'il monte sur scène, Pascal se transforme en Mary J. Kay. Il a toujours ressenti un profond désir d'expression artistique. Son goût pour le spectacle remonte à l'enfance, alors que sa grand-mère Rita Pelletier lui racontait des histoires sur Guilda, une figure marquante de la personnification féminine au Québec.

« Quand j'étais petite, mon idole, c'était Guilda. Je savais que c'était un homme, mais ça ne nous dérangeait pas. On voulait toutes être belles comme lui », lui avait-elle confié. Ces paroles l'ont marqué. « Ça m'a donné la confiance d'avancer, ça montrait qu'elle était fière de moi », raconte-t-il, encore ému en pensant à sa grand-mère, décédée en 2009.

Ses parents Édith Tremblay et Bertrand Pelletier, qui habitent toujours au Kamouraska, sont immensément fiers de leur fils. « Ils m'ont toujours soutenu dans tout ce que j'entreprends, et ils sont mes plus grands fans », confie-t-il.

Sous les traits de son personnage, Mary J. Kay, Pascal Pelletier met du bonheur et des paillettes dans la vie des gens depuis 25 ans. Photo : Pascal Pelletier

Pascal Pelletier, qui a fait ses études secondaires à l'École Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, n'a jamais caché sa passion pour l'art de la drag, et a toujours vécu pleinement son identité, trouvant dans cette forme artistique une liberté d'expression sans égale. « Je n'ai jamais eu besoin de faire un *coming out*. Je vis juste ma vérité, et ceux qui veulent en parler peuvent le faire », dit-il avec assurance.

Un métier exigeant

Être drag queen est une vocation pour Pascal. Depuis 25 ans, il se produit sur différentes scènes, principalement au Québec. Que ce soit pour des soirées privées, des anniversaires ou des spectacles en grande pompe, Mary J. Kay illumine les scènes et fascine par sa ressemblance avec des icônes comme Patsy Gallant ou Isabelle Boulay.

La préparation pour chaque performance est rigoureuse : maquillage, costumes, il faut regarder les vidéos de l'artiste pour répéter les gestes, les mimiques et les chorégraphies, apprendre les paroles de la chanson par cœur pour un *lipsync* parfait, tout est calculé. « C'est un art qui demande une discipline de fer. Il ne s'agit pas seulement de bien paraître, il faut captiver le public », confie-t-il.

Aujourd'hui, Pascal se produit régulièrement dans des événements privés, mais également dans des bars comme le Cocktail ou le Sky à Montréal, le St-Matthews à Québec, où il est en résidence, et différents festivals. Souvent, avant de monter sur scène, les paroles de sa grand-mère lui reviennent en mémoire.

« Elle était de l'époque où être une drag queen n'était pas aussi accepté qu'aujourd'hui. Pour elle, que je fasse ce métier, c'était une forme de révolution, mais aussi une fierté. C'est émotif. Ça montre qu'elle aussi était fière de moi », raconte-t-il.

Pascal, 46 ans, monte actuellement un grand spectacle pour célébrer les 25 ans de Mary J. Kay. Question de clore un chapitre et d'en commencer un nouveau, Pascal a récemment mérité une mention spéciale lors d'un gala à Montréal pour souligner ses 25 ans de carrière.

Pour l'engager, il suffit de le contacter via ses réseaux sociaux. « J'aime ce que je fais, et si je peux apporter un peu de bonheur et de paillettes dans la vie des gens, ce sera mission accomplie! », conclut-il.

La question qui tue : Est-ce casse-gueule de danser en talons hauts? « Plus c'est haut, plus c'est facile », plaisante-t-il. Nous le croyons sur parole.

Un belvédère entre ciel et terre

Un belvédère a été inauguré récemment à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Situé au croisement de la route de l'Église et du 4e Rang, il offre un point de vue spectaculaire sur les paysages du Kamouraska. L'événement, présidé par la mairesse Annie Levasseur, marque un moment important pour la municipalité, symbole de la collaboration entre les citoyens et plusieurs partenaires financiers et techniques.

MARC LAROUCHE

Le nouveau belvédère est un endroit de repos.

«Nous sommes très fiers de cette réalisation», commente la mairesse, en remerciant tous ceux qui ont rendu ce projet possible, notamment Nathalie Picard, ancienne mairesse, qui a vu naître ce projet avant son départ. «C'est grâce à sa vision que nous pouvons aujourd'hui inaugurer cette magnifique structure», a-t-elle ajouté.

Le belvédère lui-même est une œuvre architecturale qui s'inspire des paysages naturels de la région. Marc-Antoine Rodrigue, technologue, architecte et idéateur du projet, explique que la forme de la structure rappelle la ligne d'horizon des montagnes de Charlevoix. Les percements dans la façade translucide du belvédère évoquent les cabourons, ces collines caractéristiques du Kamouraska. La structure, réalisée en bois de pruche, met en valeur le patrimoine naturel, tout en offrant un espace accessible à tous grâce à une rampe facilitant l'accès.

«Les enfants sont invités à explorer la structure et à jouer autour, tandis que les adultes peuvent profiter d'un spectacle unique de jeux d'ombre au coucher du soleil», a précisé M. Rodrigue, saluant la participation de l'architecte Gabriel Lacombe dans la conception de ce projet d'envergure.

Lieu de repos

Au-delà de l'aspect visuel, ce belvédère se veut un lieu de repos et de contemplation pour les citoyens et visiteurs de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Lors de son discours, Mme Levasseur a également rappelé l'importance de préserver cet espace et de veiller à son entretien. Elle a notamment déploré un incident où la structure a été endommagée peu après sa construction. «Il est de notre responsabilité collective d'en prendre soin», a-t-elle insisté.

L'inauguration s'est terminée sur une note festive, avec une chanson écrite par Mme Levasseur elle-même pour l'occasion.

Source : Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

La MRC de L'Islet dévoile la programmation de sa Fiesta d'automne

La populaire Fiesta d'automne, un événement interculturel incontournable depuis 2022, arrive à grands pas dans la MRC de L'Islet. Cette année, c'est la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet qui accueillera cette troisième édition prévue pour le samedi 5 octobre, de 12 h à 21 h.

JOSÉ SOUCY

L'événement commence à midi avec un tournoi de soccer, suivi dès 14 h par des jeux gonflables, du bricolage sur le thème de l'automne, du maquillage pour enfants, et des ateliers de fabrication de ballons. Ivanie Aubin-Malo animera quant à elle un atelier de danse, tandis qu'un spectacle de danse ivoirienne et une animation musicale par Appalaches en musique égayeront l'après-midi. À 16 h, un cocktail de bienvenue sera servi, suivi d'un buffet gourmand à 17 h.

La soirée se poursuivra avec une performance du groupe Mississippi Sound System et un atelier de danse de style country à 18 h. Pour conclure, à 19 h 30, un conte autour du feu de camp avec Annick St-Pierre et de l'animation musicale de Marianne Legendre, accompagnés de guimauves et de breuvages chauds.

Favoriser l'intégration

La Fiesta d'automne étant un événement annuel itinérant, cette formule permet à l'équipe du service d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants de la MRC de L'Islet de travailler en étroite collaboration avec divers partenaires aux quatre coins du territoire. Cette activité gratuite est d'ailleurs rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre de son Programme d'appui aux collectivités.

Offre de transport gratuit avec Accès L'Islet

Le service de transport collectif Accès L'Islet offrira une navette gratuite pour toutes les personnes désirant assister à la fête. De plus, chaque usager recevra un billet gratuit à utiliser pour un futur transport avec Accès L'Islet, n'importe où sur le territoire. Pour réserver sa place dans la navette gratuite de la Fiesta d'automne, il suffit de s'inscrire sur le site Internet www.acceslislet.com.

Félicitations à vous deux!

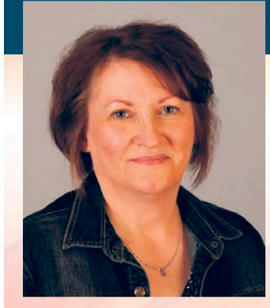

Hélène Ouellet

35 ans… C'est un privilège pour Projektion de pouvoir compter sur une employée aussi fidèle. De 1988 à aujourd'hui, que de chemins parcourus! C'est vrai qu'elle en a côtoyé des collègues, des jeunes, des partenaires… C'est vrai aussi qu'elle s'est adaptée à toutes les technologies, de la dactylo à Messenger! Hélène est aussi la mémoire de Projektion, une présence rassurante, une âme tranquille oui, mais combien rassurante… Pour la centaine de collègues qu'elle a vu défiler au fil des ans, c'est d'abord et avant tout pour ses qualités humaines qu'elle est appréciée de tous et toutes. Merci Hélène d'être qui tu es!

Louis Lahaye Roy

5 ans déjà… Il me semble que c'était hier que Louis faisait son entrée à Projektion! En vérité, c'est plutôt en participant à un séjour exploratoire de Place aux jeunes que tout a débuté. Cela en a fait un candidat de choix lorsque le poste d'agent de migration s'est ouvert quelques semaines plus tard. Son expérience en communication et son aisance avec les médias font de lui la personne toute désignée pour prendre le micro, être devant les caméras, au grand plaisir de ses collègues. Quelle chance pour Projektion et les jeunes désirant s'établir au Kamouraska de pouvoir compter sur une personne engagée et passionnée, ayant le Kamouraska et les gens tatoués sur le cœur! Merci Louis!

projektion

CARREFOUR jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!

Saint-Pascal : 580C, rue Côté - 418 492-9127 | La Pocatière : 212, 4e Avenue - 418 371-1377

info@projektion16-35.ca | suivez-nous sur

2024HH0690

Silence, on tourne à Rivière-Ouelle

Les promeneurs du bord du fleuve à Rivière-Ouelle auront peut-être constaté une activité inhabituelle sur le site de la maison des Jésuites le 22 septembre. Alexa-Jeanne Dubé et sa partenaire Fanny Migneault-Lecavalier y ont tourné des images du court métrage *Dormance,* auquel le Kamouraska servira de décor.

ÉLIANE VINCENT

On y découvrira l'histoire de deux sœurs ayant hérité de la maison de leur grand-père, au bord du fleuve. Leur retour dans cette maison éveille en elles des souvenirs douloureux qui étaient jusqu'alors en dormance. Un traumatisme qui ne sera jamais clairement nommé, seulement évoqué. « Il est question d'inceste, que nous avons personnifié par un monstre marin, tout en algues. Ce monstre ne pose aucun geste, il est simplement là, évoquant les ravages provoqués par les abus et le silence qui les entoure », dit Alexa-Jeanne Dubé, la fille de Philippe Dubé, muséologue et professeur bien connu du milieu culturel kamouraskois.

Fanny Migneault-Lecavalier, qui coscénarise et coréalise le court métrage, souligne que « dans notre imaginaire collectif, le monstre marin évoque la menace vague qui rôde sous la surface ». Ce monstre sert aux deux cinéastes à démontrer combien le traumatisme est nourri par le silence, dont les effets peuvent rester cachés aux yeux du monde, mais menacent à tout moment de ressurgir et de faire des ravages dans la vie des victimes.

Le tournage à Rivière-Ouelle a fourni le décor idéal pour servir cette image. Brouillard dense, vagues hautes et vents de tempête ont servi de toile de fond à une scène particulièrement dramatique. « C'était vraiment la magie du cinéma, évoque Alexa-Jeanne. La mer en tempête représentait exactement le moment douloureux de la prise de conscience du personnage! » Il faut souligner le courage de l'actrice, dont le scénario prévoyait qu'elle devait se baigner dans le fleuve à ce moment précis.

Le fleuve a collaboré au tournage en montrant tant ses côtés sombres que lumineux. Photo : Alexa-Jeanne Dubé

Une histoire de résilience

L'objectif des deux cinéastes est de mettre en scène une histoire difficile dans un lieu magnifique. « Nous voulions montrer que les souffrances en dormance au fond de nous peuvent nous priver de pleinement apprécier la beauté et la douceur », explique Alexa-Jeanne, qui en était à son cinquième court métrage. Fanny renchérit en soulignant que « oui, on peut panser certaines plaies, mais la cicatrice est toujours là, et la beauté de la nature peut aider à vivre ».

La météo aura d'ailleurs collaboré jusqu'au bout, en offrant quelques journées de douceur et de soleil pour le tournage d'images lumineuses et apaisantes dans plusieurs villages du Kamouraska. « C'est un film très doux, qui veut faire du bien aux survivantes plutôt que de mettre l'accent sur les monstres », conclut Alexa-Jeanne Dubé.

Cette expérience de coréalisation est une première pour les deux femmes, qui se sont connues au cours de divers projets théâtraux — elles sont toutes les deux actrices —, et elles souhaitent avoir l'occasion de recommencer. Pour l'instant, elles ont prévu terminer le montage du film en décembre, espérant qu'il soit sélectionné par quelques festivals de court métrage pour lui assurer une certaine diffusion.

« Le film sera traversé d'une trentaine de tableaux filmés des paysages de toute la région, c'est sûr qu'on a envie de le montrer », conclut Alexa-Jeanne, qui espère pouvoir présenter *Dormance* au Kamouraska, où il a été tourné.

LES ARTS DE LA SCÈNE
EN COLLABORATION AVEC Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
Partenaire saison coop MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE
VOUS PRÉSENTENT

CARL MAYOTTE QUINTET - CARNAVAL

Transportant le public dans une aventure musicale épique et rocambolesque, le concert *Carnaval* du Carl Mayotte Quintet sera certainement un des évènements jazz à voir en 2024-2025. Tirée du dernier album du récipiendaire du Félix de l'album jazz 2022, la musique jouée durant le concert se veut un hommage aux grands compositeurs brésiliens comme Djavan, Hermeto Pascoal et tant d'autres.

L'énergie du groupe et la qualité des compositions font de ce spectacle un évènement unique et inoubliable.

Voyez ces cinq comparses virtuoses du jazz, le dimanche 6 octobre à 15 h à la salle Promutuel Assurance.

ADLS.CA | 418 241-5799
4560H4024

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE
110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com
6804H4024

2017 NISSAN TITAN SV 4X4 CREW CAB
Automatique, 8 cylindres, 5.6 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 132 001 km
C09-1406
19 995$

2002 FORD F-150 HARLEY DAVIDSON 4X2
5.4 SuperCharge (moteur neuf), toit cuir, tout équipé.
Seul. 154 000 km
C09-1251
19 995$

2014 DODGE RAM 1500 4X4 CREW CAB
Automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 141 130 km
C09-1368
19 995$

2013 DODGE RAM 1500 OUTDOORSMAN 4X4
Automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 85 474 km
C09-1396
18 995$

2013 FORD F-150 XLT 4X4 CREW CAB
5.0 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 136 464 km
C09-1416
18 995$

2012 DODGE RAM 1500 4X4
5.7 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 157 001 km
C09-1392
14 995$

2012 DODGE RAM 1500 SLT 4X4
4 portes, automatique, 4.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 146 201 km
C09-1400
14 995$

2008 FORD F-150 XLT 4X4
5.4 L, automatique, 4 portes.
Pour bricoleur.
167 400 km
C09-1414
2 495$

2017 FORD ESCAPE SE 4X4
Automatique, 2.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 117 247 km
C09-1418
14 995$

2015 KIA SORENTO LX 4X4
Aussi un 2011
6 cylindres, 3.3 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 125 101 km
C09-1405
12 995$

2015 FORD ESCAPE SE 4X4
Automatique, 2.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 98 201 km
C09-1417
11 995$

2012 KIA SORENTO LX 4X4
Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 156 010 km
C09-1411
8 995$

2014 JEEP COMPASS NORTH EDITION 4X4
4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
168 201 km
C09-1382
8 995$

2011 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4
Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé.
Seul. 147 800 km
C09-1413
7 295$

2011 JEEP WRANGLER SPORT 4X4
6 vitesses, 6 cylindres, 2 portes, toit dur.
Seul. 158 821 km
C09-1352
14 995$

2008 JEEP WRANGLER SPORT 4X4
6 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 2 toits.
Seul. 140 998 km
C09-1371
13 995$

KAMOURASKA - L'ISLET

Vous avez du talent dans la vente?

LE PLACOTEUX est à la recherche de candidatures pour combler le poste de

CONSEILLER(ÈRE) PUBLICITAIRE

Régulier - Thématiques - Web

Relevant de la direction des ventes, le titulaire du poste a pour principales responsabilités le suivi et le développement des ventes auprès de clients réguliers, la vente de pages thématiques, de cahiers spéciaux, tant dans notre édition papier que sur le portail Internet www.leplacoteux.com.

Il devra s'acquitter, entre autres, des tâches suivantes :

- Répondre aux besoins des clients et les rencontrer
- Élaborer des listes d'appel et contacter les clients potentiels
- Proposer et développer des projets spéciaux
- Préparer les croquis, le matériel publicitaire et l'entrée de données pour la facturation
- Participer au développement des sections utilitaires du journal électronique
- Participer au développement de stratégies publicitaires Web et papier et de nouveaux produits

Exigences et habiletés requises :

- Expérience dans le domaine de la vente d'au moins trois ans et maîtrise démontrée
- Dynamisme et entregent
- Grande autonomie et sens de l'organisation
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide
- Personne habitant le territoire de Kamouraska-L'Islet, un atout

Conditions de travail :

- Poste permanent à temps plein
- Rémunération : salaire à discuter
- Programme d'avantages sociaux et assurance collective
- Excellent climat de travail

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ et une lettre de présentation à : **direction@leplacoteux.com, au plus tard le vendredi 18 octobre, à 17 h.**

Seules les candidatures retenues seront contactées pour fin d'entrevue.

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

9996M3624

Cinq courts, un long

Le nom d'Alexa-Jeanne Dubé aura semblé familier à certains. Comédienne, on l'a vue dans *Faits divers*, *Le Chalet*, *District 31*, et d'autres, ainsi que dans plusieurs projets de théâtre. Elle a aussi réalisé un long métrage, *Sucré seize*, présenté au festival Raindance de Londres. Le film a fait parler de lui dans les médias en novembre, lorsqu'il a remporté le prix du jury Post-Moderne à la dernière édition de Cinémania.

ÉLIANE VINCENT

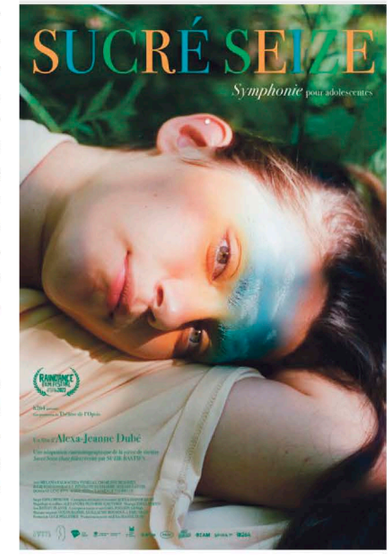

Sucré seize a été qualifié d'étrange objet par la journaliste de *La Presse* Sylvia Galipeau. Il est au carrefour des multiples facettes de la carrière d'Alexa-Jeanne Dubé. Comédienne de formation, on lui a demandé de capter au cinéma cette pièce de théâtre très particulière, qui met en scène huit adolescentes. Dans une atmosphère poétique, soutenue par des décors et des maquillages riches et soignés, elles monologuent sur des sujets qui les hantent. Anxiété, révolte, agression sexuelle, les sujets sont graves.

Pour ce premier long métrage, elle a bénéficié d'une absolue liberté de création. « C'était un projet spontané, tourné avec très peu de budget, rappelle la réalisatrice. J'ai présenté ma vision, trouvé des lieux de tournage, réfléchi à la meilleure façon de rendre le texte original à l'écran. Ça a vraiment été très formateur. »

OFFRE D'EMPLOI

Technicien(ne) à l'esthétique automobile

Une entreprise, située dans la région du Kamouraska, est à la recherche d'une personne pour assumer le poste de technicien(ne) à l'esthétique.

Avec expérience serait un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein 40 h / semaine, possibilité de temps supplémentaire
- Possibilité de formation
- Salaire avantageux, à discuter selon compétences et expérience
- Avantages sociaux

Faire parvenir votre CV par la poste à l'adresse suivante :
Dossier « Technicien(ne) à l'esthétique »
Journal Le Placoteux, 409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
ou par courriel : montage@leplacoteux.com, en mentionnant le poste dans l'objet du message.

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

7082H0924

Conférence: *Si mon enfance m'était contée*

La bibliothèque Jean-Paul-Bourque invite la population à une conférence, le dimanche 6 octobre à 13 h 30 à l'église de L'Islet-sur-Mer dont le titre est *Si mon enfance m'était contée : les jouets au Québec 1939-1969*.

Cette conférence gratuite est présentée par Jean Bouchard, Saguenéen d'origine résidant maintenant à Lévis. Il est l'auteur de plusieurs livres sur les jouets, et s'est bâti au courant de sa vie une collection de plus de 2500 jouets, dont 70 seront présentés à la conférence. Plusieurs de ses jouets se retrouvent par ailleurs au Musée de Trois-Rivières et au Musée de la Civilisation.

Source : Bibliothèque Jean-Paul-Bourque

Jean Bouchard. Photo tirée de Facebook

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- **Préparation des pneus pour le rechapage**

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- **Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs**

Ces deux offres sont des postes à temps plein, 40 h / semaine

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou le faire parvenir à l'adresse suivante :

point S
point-s.ca/pneusfm

PNEUS F.M.
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téléc. : 418 492-9883

0069H3624

Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?

On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour nous connaître, voir nos offres d'emploi et transmettre ta candidature.

Fais parvenir ton c.v. à carrieres@fonderiepoitras.com

POITRAS

7429H3424

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

0337H4024

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE **RÔLE TRIENNAL – 2e ANNÉE**

MUNICIPALITÉ DE : KAMOURASKA (14050)

DÉPÔT ET ATTESTATION

Sommaire et rôle d'évaluation

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Kamouraska pour les années 2024, 2025 et 2026 a été déposé au bureau de la soussignée au 67, avenue Morel à Kamouraska le 16 septembre 2024.

QUE, toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau de la municipalité ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2024;

QUE pour l'année 2025 du rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 de la municipalité de Kamouraska, une demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment remplie ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska à l'attention du Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska, Monsieur Jean Lachance, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 24e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.

SOURCE :

Mychelle Lévesque, dir. gén. & gref. trés.

0334H4024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA
BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA (QUÉBEC) G0L 3G0

Province de Québec
Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Hélène B. Bernier, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2024, 2025 et 2026 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska a été déposé par voie électronique, le 16 septembre 2024.

QUE pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2024, 2025 et 2026 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

Que la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com, dans la section « Espace citoyen », dans la page « Rôle d'évaluation »;

Que le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention de madame Catherine Langlois, directrice générale, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec), GOL 3YO;

Que dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Germain, ce 24e jour du mois de septembre 2024.

Hélène B. Bernier
directrice générale & greffière-trésorière

Un souper à saveur d'antan

Le 5 octobre prochain, à La Roche à Veillon de Saint-Jean-Port-Joli, se tiendra le Souper des anciens Canadiens, un événement incontournable pour les amoureux de traditions québécoises. Le point fort de cette soirée sera l'intervention d'Alfred Gagnon, conteur chevronné qui présentera à l'auditoire des récits inspirés de l'histoire et des légendes locales.

Le Musée de la mémoire vivante organise cette rencontre dans le but de récolter des fonds pour financer ses activités culturelles, permettant à tous de découvrir le patrimoine immatériel du Québec. Les participants auront non seulement l'occasion de savourer un repas traditionnel, mais aussi de contribuer à la mission du Musée. Un reçu fiscal de 35 $ sera remis pour chaque billet au coût de 80 $. Pour réserver votre place, contactez le Musée au 418 358-0518, ou à l'adresse info@memoirevivante.org.

Source : Musée de la mémoire vivante

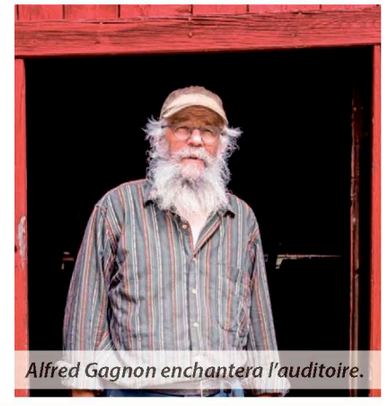

Alfred Gagnon enchantera l'auditoire.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Ferme du rang 6 S.E.N.C. 180, 6e Rang Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0	Un restaurant incluant la terrasse.	FERME DU RANG 6 130, 6e Rang Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0 Dossier : 10245688

Québec

241694024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

0328H4024

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 3e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième (3e) année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a été déposé à mon bureau au 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska le 16 septembre 2024;

QUE pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans l'espace citoyen.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la **MRC de Kamouraska**, 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 à l'attention de Monsieur Norbert Legros, é.a, évaluateur agréé.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 16e jour de septembre 2024.

Roxanne Morin
Greffière-trésorière adjointe

Rivière-du-Loup remporte la Coupe Desjardins

Récemment se déroulait à Saint-Jean-Port-Joli la ronde finale de la Coupe Desjardins 2024 opposant les clubs de golf de Montmagny, de Saint-Pacôme, de Rivière-du-Loup, ainsi que celui de la municipalité hôte. Au terme de la première ronde disputée, l'équipe de Saint-Pacôme possédait une avance de quatre points sur les trois autres équipes.

Au total, ce sont plus de 72 joueurs qui se sont affrontés sur les allées du Trois-Saumons afin de couronner un gagnant. Plusieurs parties ont été chaudement disputées, et les participants de tous les clubs ont offert un calibre de golf très élevé. C'est finalement l'équipe de Rivière-du-Loup, à sa première année de participation à l'événement, qui est repartie avec les grands honneurs de l'édition 2024, et ce, avec juste deux points de plus que l'équipe du club de golf Trois-Saumons.

Résultat final : Rivière-du-Loup, 22 points, Saint-Jean-Port-Joli, 20 points, Saint-Pacôme, 16 points, et Montmagny, 14 points.

« Du côté de l'organisation, on tient à remercier Desjardins pour leur soutien, mais également tous les joueurs et joueuses qui ont participé à cet événement qui a encore une fois été réussi. L'édition 2025 se tiendra à Montmagny (ronde 1) et à Rivière-du-Loup (ronde finale) », a conclu Jean-Philippe Cloutier, directeur général du club de golf Trois-Saumons.

Source : Club de golf Trois-Saumons

L'équipe gagnante.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

RÔLE TRIENNAL
1re ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Pacôme pour les années 2025, 2026 et 2027.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Pacôme pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé au bureau du soussigné au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, le 13 septembre 2024.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité de Saint-Pacôme, ledit rôle.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2025.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Espace citoyen », sous l'onglet « Rôle d'évaluation », ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Pacôme à l'adresse suivante : 7, rue Caron, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale à l'adresse suivante : 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Pacôme, ce 19e jour de septembre 2024.

François Pelletier, directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint

0339H4024

CPA ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

Avis est par les présentes donné que **Paul Beauchemin**, ayant exercé la profession de comptable professionnel agréé à Montréal, à Brossard et à L'Islet, a été déclaré coupable le 21 juillet 2021 par le conseil de discipline de l'Ordre des CPA du Québec des six chefs d'infraction de la plainte, à savoir :

- le ou vers le 16 avril 2015, d'avoir fait défaut d'agir avec tout le soin nécessaire, conformément aux normes professionnelles en vigueur et aux données en vigueur selon l'état de la science, à l'occasion de l'évaluation de la valeur d'une société en fonction des résultats de cette société au 31 août 2014, et ce, notamment en ce que la méthode d'évaluation utilisée, soit l'application d'un multiple de 150 % à la valeur corporelle nette de la société, n'est pas une méthode d'évaluation d'entreprise reconnue et permettant l'obtention d'une valeur scientifique, fiable et objective, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 19 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (RLRQ, c. C-48.1, r. 6) (chef 1);

- entre le ou vers le 16 avril 2015 et le ou vers le 1er mai 2015, d'avoir produit des opinions sur la valeur d'une société, notamment en fonction de la situation financière de cette société au 31 août 2014 et au 31 mars 2015, et ce, alors qu'il savait ou devait savoir que ces opinions contenaient des données erronées ou fallacieuses ou sans s'être assuré que ces opinions étaient conformes aux règles de l'art ou aux données de la science, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 34 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (RLRQ, c. C-48.1, r. 6) (chef 2);

- entre le ou vers le 15 avril 2015 et le ou vers le 1er mai 2015, d'avoir abusé de la confiance que lui accordait le fondateur de la société et, jusqu'au 1er mai 2015, seul dirigeant et actionnaire de celle-ci, cliente de son cabinet, la société Beauchemin Trépanier comptables professionnels agréés inc., en sous-évaluant la valeur de la société, notamment en fonction de la situation financière de cette société au 31 août 2014 et au 31 mars 2015, augmentant ainsi le rendement de son éventuel investissement dans cette société, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 23 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (RLRQ, c. C-48.1, r. 6) (chef 3);

- le ou vers le 1er mai 2015 et entre le ou vers le 27 août 2015 et le ou vers le 5 octobre 2015, d'avoir acheté, par le biais de sa société de gestion, des actions votantes, participantes et à dividende discrétionnaire ainsi que des actions non votantes, non participantes et à dividende déterminé de la société à un prix considérablement inférieur à sa juste valeur marchande, et ce, alors que cette société était une cliente de son cabinet, la société Beauchemin Trépanier comptables professionnels agréés inc., et d'avoir agi de manière à ce que la société, cliente de son cabinet la société Beauchemin Trépanier comptables professionnels agréés inc., renonce à un financement de la nature d'un prêt sans intérêts de 25 000 $ remboursable après trois ans, et ce, au profit d'un financement de valeur équivalente, mais de la nature d'une émission, à sa société de gestion, d'actions à dividende cumulatif annuel de 7 % rachetables après cinq ans, et ce, alors qu'un tel geste était contraire aux intérêts de sa cliente, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 36.12 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (RLRQ, c. C-48.1, r. 6) (modifiées en appel par le Tribunal des professions pour l'article 59.2 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26)) (chefs 4 et 5);

- entre le ou vers le mois de décembre 2015 et le ou vers le mois d'octobre 2016, d'avoir invoqué ou interprété abusivement contre le fondateur de la société une disposition de la convention d'actionnaires du 1er mai 2015 exigeant 88 % des voix de tous les actionnaires pour l'adoption de certaines résolutions, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 5 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (RLRQ, c. C-48.1, r. 6) (chef 6).

Le 25 février 2022, le conseil de discipline a imposé à Paul Beauchemin une période de radiation temporaire de trois mois sous chacun des chefs 1 et 6, une période de radiation temporaire de six mois sous chacun des chefs 2, 4 et 5 et une période de radiation temporaire de 18 mois sous le chef 3 de la plainte, les périodes de radiation devant être purgées de façon concurrente.

Le 4 avril 2022, le Tribunal des professions était saisi d'un appel de Paul Beauchemin. Le 15 août 2024, le Tribunal des professions a rejeté l'appel sur culpabilité quant aux chefs 1, 2, 3 et 6 de la plainte, accueilli en partie l'appel quant aux chefs 4 et 5 de la plainte, prononcé l'acquittement sous les chefs 4 et 5 de la plainte quant à l'infraction fondée sur l'article 36.12 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* et déclaré l'intimé coupable quant aux chefs 4 et 5 de la plainte en regard de l'article 59.2 du *Code des professions*.

En vertu du troisième alinéa de l'article 177 du *Code des professions*, la radiation temporaire de 18 mois est devenue exécutoire dès la signification de la décision du Tribunal des professions à Paul Beauchemin, soit le 26 août 2024.

Cet avis est publié en vertu des articles 156 et 180 du *Code des professions*.

Véronique Smith
Secrétaire du conseil de discipline

0312H4024

P018762-1

★ ENCAN

Vente par encan

Pour Jean Ouellet, 532 Avenue Marguerite d'Youville, Saint-Alexandre de Kamouraska,

Samedi le 5 octobre 2024 à 10 heures précises

Sera vendu tout l'équipement et la machinerie d'une très ancienne entreprise qui travaillait le métal dont :

machine pour chemin de clés MC Dougall; moulin à percer; melling no H3 Cincinnati; grosse meuleuse et tour à fer Bridgeport le deux avec mouvement à courroie; du fer neuf; outillages pour travailler avec les machines décrites ci-dessus; des outils manuels; un bon lot de fer usagé; un gros lot de boulons et d'écrous à fer et à bois; dans le sous-sol de la maison tout l'équipement d'un petit atelier à bois artisanal; scie à angles; scie à ruban et bien d'autres; tous les articles d'établi au mur et dans les tiroirs; poêle au gaz; dans la maison laveuse et sécheuse; cuisinière électrique; coffre de cèdre; bibliothèque.

N.B. En cas de mauvais temps une bonne partie de l'encan aura lieu à l'intérieur et l'encan débute par la marchandise à bois et les quelques articles de la maison.

Condition comptant
Cantine sur les lieux.

6003H4024 1153114024

Alain Thériault, encanteur professionnel
418-963-5324

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle reprennent. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CERCLE DE FERMIÈRES

Saint-Roch-des-Aulnaies

RÉCONFORTANT DÎNER AUTOMNAL. Le Cercle de Fermières de Saint-Roch-des-Aulnaies annonce le retour du réconfortant dîner automnal. Date : le dimanche 20 octobre 2024 de 11h30 à 13h00. Lieu : la salle communautaire, 1038 de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies. Au menu : soupe aux légumes, mijoté de porc, gâteau aux pommes à l'anglaise avec sauce au rhum, pain, beurre et breuvage. Coût : 8$ pour les 6 à 12 ans ; 20$ pour les adultes. Les billets sont en vente auprès de : Colette Pelletier (418 354-7729), Hélène Castonguay (418 354-2937) ou tout membre fermière.

GICLEURS PIERRE PLOURDE inc.
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01
7564H0624

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824
0793H0624

CHEVALIERS DE COLOMB

Saint-Pacôme - Conseil 10086

POULET B.B.Q. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un délicieux poulet B.B.Q. à venir chercher pour déguster entre amis à la maison. Date : le dimanche 20 octobre 2024 de 16 h à 19h. Lieu : l'édifice municipal de Saint-Pacôme. Prix : $21. Pour informations, communiquez avec Nicole (418-308-0563) ou Donald (418-308-0672)

Saint-Roch-des-Aulnaies - Conseil 10116

DÉJEUNER COMMUNAUTAIRE. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner communautaire le dimanche 6 octobre 2024 de 9h à 12h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous. Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB OPTIMISTE

Saint-Pascal

VINS ET FROMAGES. Le Club optimiste de Saint-Pascal organise l'incontournable événement « Vins et fromages » en formule à emporter, au profit des jeunes de notre communauté. Au menu : plateaux de fromages, 4 bouteilles de vins (2 blancs/2 rouges), plusieurs accompagnements et un dessert. Date : le samedi 26 octobre 2024 entre 17h et 18h. Lieu : Stationnement de la salle communautaire de Kamouraska. Les billets sont en vente au prix de 220$, auprès de Denise Landry 418 492-6622 ou tout autre membre optimiste. Vous avez jusqu'au 29 septembre 2024 pour vous procurer un billet. Merci de votre participation !

Roma Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
INTERSTATE BATTERIES
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com
4097H0624

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. Prenez note que notre prochain dîner aura lieu le jeudi 3 octobre 2024 à midi, et sera suivi d'un bingo. Lieu : 529B rue de l'Église N. Vous devez réserver auprès de : Diane (418-492-5371) ou Jocelyne (418-492-7171)

VIE ACTIVE. Nous vous rappelons que les activités reprendront le 8 octobre 2024. Vie Active vous est offert tous les mardis à 13h30 pour membres ou non-membres. Jeux intérieurs ou extérieurs et goûter en toute amitié. Bienvenue à tous.

HEMA-QUEBEC

Kamouraska

COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un besoin urgent de sang ! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin ! Nous organisons une Collecte de sang à Kamouraska. Date : le mardi 1er octobre 2024 de 14h00 à 19h30. Lieu : salle communautaire, 67, avenue Morel, Kamouraska. SUR RENDEZ-VOUS (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

La Pocatière

AVIS

RÔLE TRIENNAL 3e ANNÉE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, Cédrick Gagnon, directeur général et greffier adjoint de la Ville de La Pocatière,

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la Ville de La Pocatière a été déposé au bureau de la trésorière de la Ville le 16 septembre 2024;

QUE, pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la Ville de La Pocatière, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi qu'une copie dudit règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

QUE le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé au bureau de la MRC de Kamouraska, au 235, rue Rochette, à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0, à l'attention de Mme Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC. Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à La Pocatière ce 24 septembre 2024.

Cédrick Gagnon
Directeur général et greffier adjoint

0343H4024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Mme Nathalie Blais, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2024-2025-2026 de la Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska a été déposé à mon bureau le 16 septembre 2024;

QUE pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017, de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse : http://mrckamouraska.com/ dans la section « Documentation » sous l'onglet « Évaluation foncière ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC, à l'attention du « greffier » de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Nathalie Blais, directrice générale et greffière-trésorière
De la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

Le 16 septembre 2024

0327H4024

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

Parution (20 mots)	9,00$
Parution encadrée	15,00$
Mots additionnels	0,25$
Prière (max. 20 mots)	9,00$
Prière longue	18,00$
Prière avec image	23,00$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)
LOCAL COMMERCIAL À LOUER
Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1er et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOGEMENTS À LOUER

Saint-Pascal, 4 ½ à louer. 750$ par mois. Non chauffé. Non meublé. Non-fumeur. Pas d'animaux. Libre immédiatement. Pour informations, appelez 418 492-3198 ou 418 624-8234 (30/09)

RENCONTRES

Homme mûr de Saint-Jean-Port-Joli. Aimerait rencontrer une dame autour de ses 70 ans et plus, qui aime la musique et les sorties. Bref, pour briser la solitude. Si intéressée, appelez au 418 598-6533 (14/10)

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

Laveuse Electrolux. Achetée en 2019. Mise en vente à 200$. Pour plus d'informations appelez au 418 605-1454 (07/10)

0620H4024

MRC de Kamouraska

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière du Territoire non organisé de Kamouraska pour les années 2025, 2026 et 2027

1re année

AVIS PUBLIC est donné par Catherine Langlois, greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska, conformément à l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1).

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière du Territoire non organisé de Kamouraska, en vigueur pour les exercices financiers 2025, 2026, 2027 a été déposé, par voie électronique, le 14 septembre 2024;

QUE toute personne peut consulter le rôle triennal d'évaluation foncière, durant les heures d'ouverture des bureaux de la MRC de Kamouraska;

QUE conformément à l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné qu'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2025;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse http://mrckamouraska.com dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière » ou au 235, rue Rochette, Saint-Pascal;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention de Madame Catherine Langlois greffière-trésorière de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 25e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.

Catherine Langlois
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SUDOKU

JEU N° 890

1				8	9			
	7						5	8
	6			7	1		4	2
7		3		6				9
9	8						7	4
4		1		9	7	8		
6					4			
				3	5	4		
2	3				6			5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

1	4	2	5	8	9	6	3	7
3	7	9	6	4	2	1	5	8
5	6	8	3	9	4	7	1	2
7	2	3	4	6	8	5	1	9
9	8	6	1	5	3	2	7	4
4	5	1	2	9	7	8	6	3
6	9	5	7	2	4	3	8	1
8	1	7	9	3	5	4	2	6
2	3	4	8	1	6	7	9	5

La grille des passionnés

Les cruciverbistes passionnés trouveront dans cette grille des définitions juste assez tarfeluées pour augmenter leur plaisir. Elle reviendra une fois par mois, restez à l'affût!

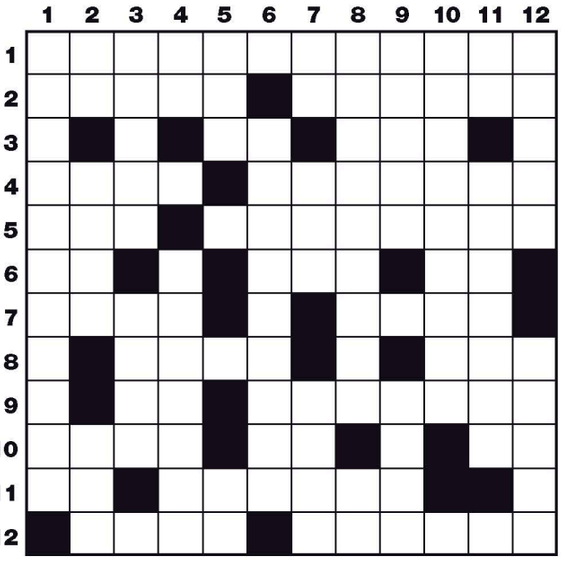

HORIZONTALEMENT

1- Celui d'aujourd'hui est le rétro de demain
2- Bordures sylvestres • Mollement frappé
3- C'est à toi • Fin finale
4- Robe de mâle • Plus que rouge
5- Quand le seigle en est rendu là...hic! • Théâtres de tant d'aventures macabres
6- Double voyelle • Donne soif et casse les pieds • Suivi de « ben », expression typique de chez nous
7- Bruit caractéristique des envahisseurs de l'été • Naît à Longford, coule à Fermanagh, meurt à Donegal
8- Auréole en devenir • Elle génère cette dernière, paraît-il
9- Troisième d'une famille de six • Pour nos gouvernements, tout et rien
10- Débloque les tuyaux • Symbole chimique #86 • Premier groupe
11- Itou • Madame sympathique, mais un peu olé olé, ou écrivain scandaleux... on nage en pleine lubricité!
12- Bébé têtu • Pâli

VERTICALEMENT

1- La plus grave de la famille
2- Conjonction précieuse • Vieil appel à l'attention • Lettre grecque
3- Tapis blanc des poètes • Sans nuances
4- Équerre • Ça aurait été tellement plus simple de dire une tuile...
5- Soleil levant • Il a son jour, quand il est neuf
6- Vieux malcommode
7- État de Mr Penn, abrégé • Boisson officielle des amateurs de sports • Gardien?
8- Pas encore vieux malcommode, mais il a du potentiel • Itou encore
9- Un chrétien pour l'Islam • Mesure de surface qui irrite la gorge
10- La tradition s'y perpétue
11- Un ça anglais • Fonctionnaire biblique
12- Trolls allemands • Troll arabe

solution

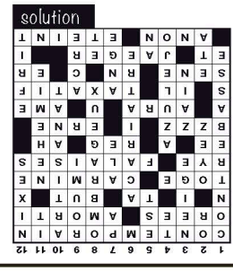

Fiesta D'AUTOMNE

Samedi 5 octobre | **12h00 à 21h00** | **Salles de Saint-Damase-de-L'Islet**

Évènement gratuit!

12h00 Tournoi de soccer

14h00 Jeux gonflables
Animation pour enfants
Musique et danse

17h00 Buffet gourmand

18h00 Musique et danse

19h30 Feu de camp (si belle température)

Service de navette offert par Accès L'Islet
Inscrivez-vous à acceslislet.com

Couvertures et guimauves
pour le feu de camp

Avec la participation financière de :

Québec | Région L'Islet | Carrefour Jeunesse Emploi Région L'Islet | L'ABC des Hauts Plateaux | Saint-Damase-de-L'Islet | Festival du poulet St-Damase

1123H4024